

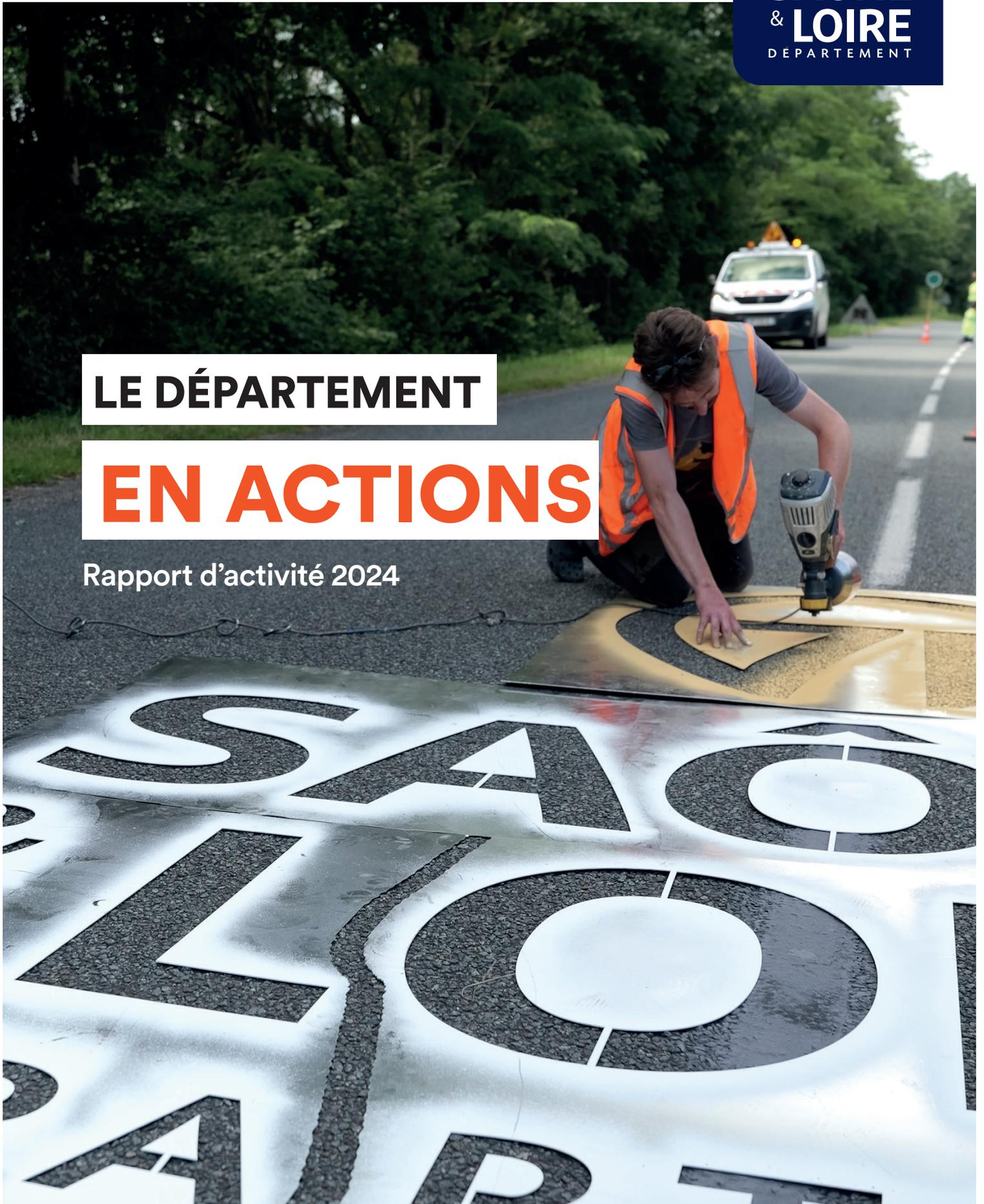
POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



LE DÉPARTEMENT

EN ACTIONS

Rapport d'activité 2024



SOMMAIRE



	Rétrospective	8
	1. Solidarités	12
	2. Aménagement	22
	3. Attractivité	32
	4. Fonctions support	44



ÉDITO

Pour ce résumé annuel de l'action départementale, nous retrouvons nos principales thématiques que sont les solidarités, l'aménagement du territoire et l'attractivité. Trois grandes orientations qui relèvent de nos compétences et qui se déclinent en divers sujets.

Tous concernent la plupart de nos concitoyens, du premier souffle de la vie et presque jusqu'au dernier... Ils sont notre raison d'exister, d'agir, en proximité et avec la légitimité qui incombe au Département.

Dans un contexte national particulièrement tendu ces dernières années, et assez inattendu cette année, avec un gouvernement totalement instable, nous devons plus que jamais nous adapter, faire face à des situations pesantes avec des budgets rognés par les transferts de charges notamment, et de plus en plus réduits.

Encore cette année, l'adaptation et la motivation de toutes et tous restent des conditions *sine qua non* pour mener des actions concrètes, utiles, pertinentes, en phase avec les attentes, en faveur des Saône-et-Loiriens et des communes de notre département.

Nous avons su jusqu'à présent anticiper, moduler notre action en fonction des nombreux aléas, de l'urgence. Et même si ce que nous vivons aujourd'hui relève de l'exceptionnel, nous saurons faire face. Nous avons imaginé de nouveaux projets, toujours en favorisant les investissements.

Nous avons continué de faire preuve d'audace, respecté nos ambitions. Nous avons mobilisé des équipes, fédéré autour de nos actions. Nous poursuivrons ainsi année après année pour garantir à la Saône-et-Loire ce que nous voulons pour notre département, ambitieux, rayonnant, innovant, actif !

Bonne lecture à toutes et tous.

André ACCARY

Président du Département de Saône-et-Loire

Le Département, collectivité de proximité, accompagne la population au quotidien et à tous les âges.

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

29
CANTONS

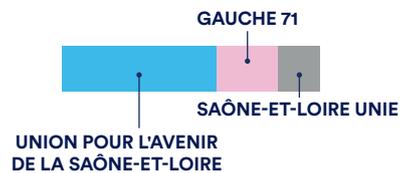
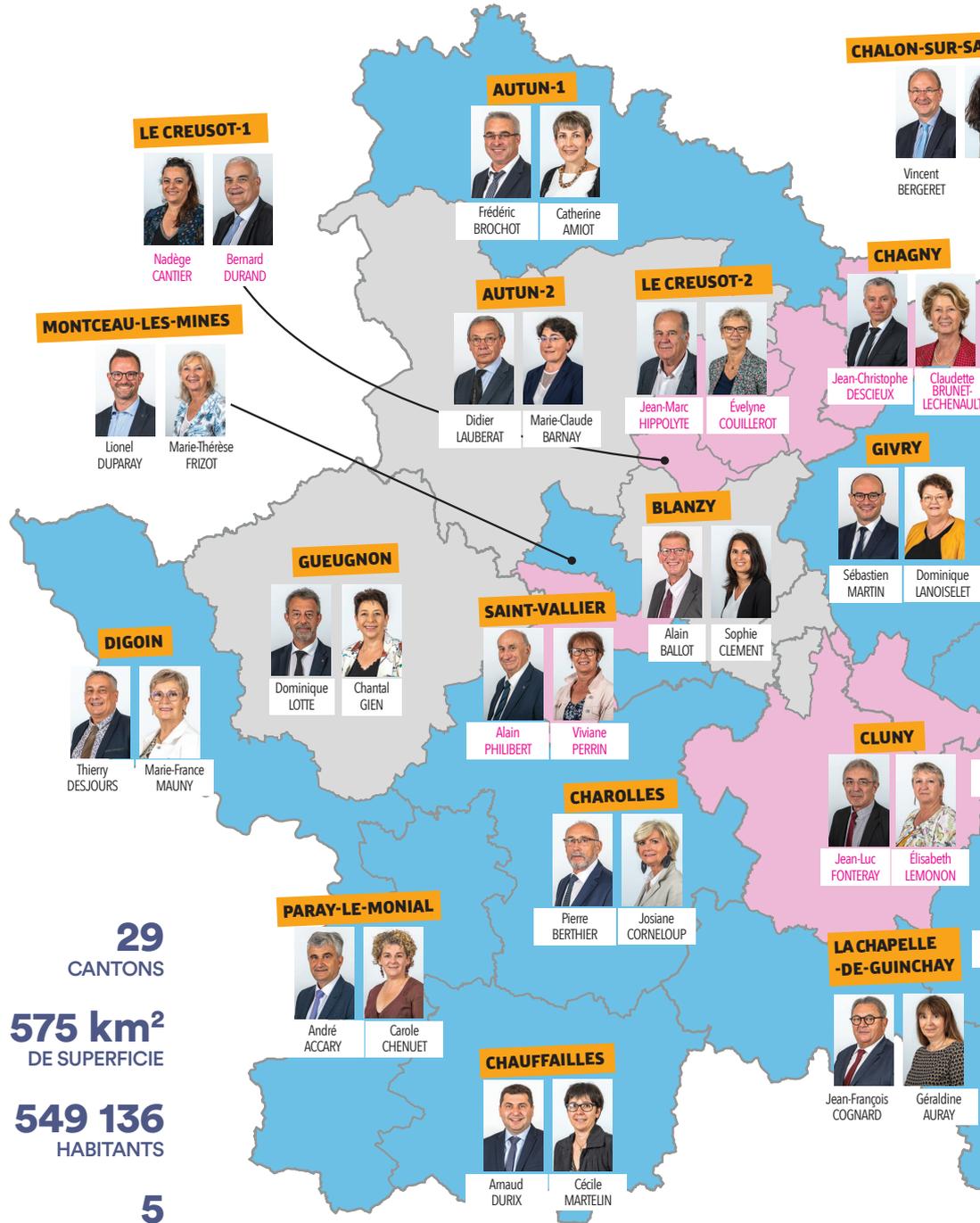
8 575 km²
DE SUPERFICIE

549 136
HABITANTS

5
ARRONDISSEMENTS

563
COMMUNES

20
INTERCOMMUNALITÉS





André ACCARY

Président du Département de Saône-et-Loire

LES VICE-PRÉSIDENTES ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Sébastien MARTIN

1^{er} vice-président, chargé de l'aménagement et des aides aux territoires, des routes et infrastructures, de la RCEA

Claude CANNET

2^e vice-présidente, chargée du maintien à domicile, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, des affaires sociales

Anthony VADOT

3^e vice-président, chargé des finances et de l'administration générale

Catherine AMIOT

4^e vice-présidente, chargée de la transition écologique, du plan environnement, des mobilités douces et des forêts

Frédéric BROCHOT

5^e vice-président, chargé de l'agriculture, de la viticulture, de l'alimentation et des fonds européens

Christine ROBIN

6^e vice-présidente, chargée de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi, de la formation, de l'économie sociale et solidaire, de la politique de la ville

Jean-Patrick COURTOIS

7^e vice-président, chargé des relations institutionnelles, des relations internationales, de la sécurité et de la prévention de la délinquance

Amélie DESCHAMPS

8^e vice-présidente, chargée des familles, de la protection de l'enfance et des violences intrafamiliales

Dominique LOTTE

9^e vice-président, chargé de la santé, de la citoyenneté et des services publics

Élisabeth ROBLOT

10^e vice-présidente, chargée du tourisme et de l'attractivité du territoire

Arnaud DURIX

11^e vice-président, chargé du Très haut débit, du développement et des usages numériques

Mathilde CHALUMEAU

12^e vice-présidente, chargée de l'éducation, des collèges et de la jeunesse

Jean-Vianney GUIGUE

13^e vice-président, chargé de l'habitat

Sophie CLEMENT

14^e vice-présidente, chargée de la vie associative

Pierre BERTHIER

15^e vice-président, chargé du sport, de la culture et du patrimoine

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Hervé REYNAUD

Conseiller départemental délégué à la culture et au patrimoine auprès du 15^e vice-président

Jean-Claude BECOUSSE

Conseiller départemental délégué à l'eau et à la prévention des risques auprès de la 4^e vice-présidente

Nathalie DAMY

Conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes / hommes et aux violences intrafamiliales auprès de la 8^e vice-présidente

Carole CHENUET

Conseillère départementale déléguée à l'action sociale territorialisée et à la coordination du Fonds solidarité logement auprès de la 2^e vice-présidente

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT

Les agents du Département se mobilisent au quotidien pour que les habitants de Saône-et-Loire bénéficient d'un service public de qualité qui répond à leurs besoins.



BUDGET 2024

BUDGET

(après décisions modificatives)

695 M€

(hors fonctions support) dont

175 M€

investis directement dans les territoires

SOLIDARITÉS**446 M€**Accompagner,
soutenir et protéger

Le Département accompagne, soutient et protège les familles et l'enfance, les personnes âgées et en situation de handicap, les personnes en insertion. La solidarité humaine est au cœur de ses politiques ! Le budget qu'il consacre à cette mission essentielle est le plus important engagé par la collectivité.

229 M€

Autonomie

88 M€

Insertion et logement

109 M€

Enfance et familles

2 M€

Fond social européen

18 M€

Accompagnement social

AMÉNAGEMENT**206 M€**Sécuriser, développer
et préserver

Le Département agit depuis longtemps pour le développement de son territoire, la sécurisation de ses infrastructures et la préservation de son environnement dans un contexte de changement climatique. C'est plus que jamais une collectivité de proximité, qui investit pour son territoire et la qualité de vie de ses habitants !

60 M€

Routes et infrastructures

13 M€

Aides aux territoires

5 M€

Environnement

35 M€Réseaux numériques
et Très haut débit**6 M€**

Agriculture

60 M€

Collèges

27 M€Protection civile
Sécurité incendie**ATTRACTIVITÉ****44 M€**Animer, attirer
et s'adapter

Le Département souhaite conforter la Saône-et-Loire comme destination incontournable, pour les touristes mais aussi pour les futurs habitants. Offrir une qualité de vie saine, riche et enviable, passe par l'accès aux soins, le soutien aux associations, l'accès à la culture et au sport...

22 M€Centre départemental
de santé**4 M€**

Sport et jeunesse

6 M€

Attractivité et tourisme

12 M€

Culture

FONCTIONS SUPPORT**74 M€**Ressources humaines,
fonctionnement
des bâtiments,
flotte de véhicules,
informatique...

RÉTROSPECTIVE



FÉVRIER - MARS

Participation

au 60^e Salon international de l'agriculture à Paris.

MARS

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, organisation de la conférence « Devenez une Entrepren'Heureuse ».



AVRIL

Ouverture de la **Maison locale de l'autonomie (MLA)** de Paray-le-Monial.



◀
MAI
Début de la rénovation
du pont de Navilly,
classé monument historique.



▶
MAI
1 200 élèves
récompensés
pour leur mention
Très bien au brevet
des collèges 2023.



◀
JUILLET
Village 71 à Chagny
lors de la 6^e étape du Tour
de France Mâcon-Dijon.

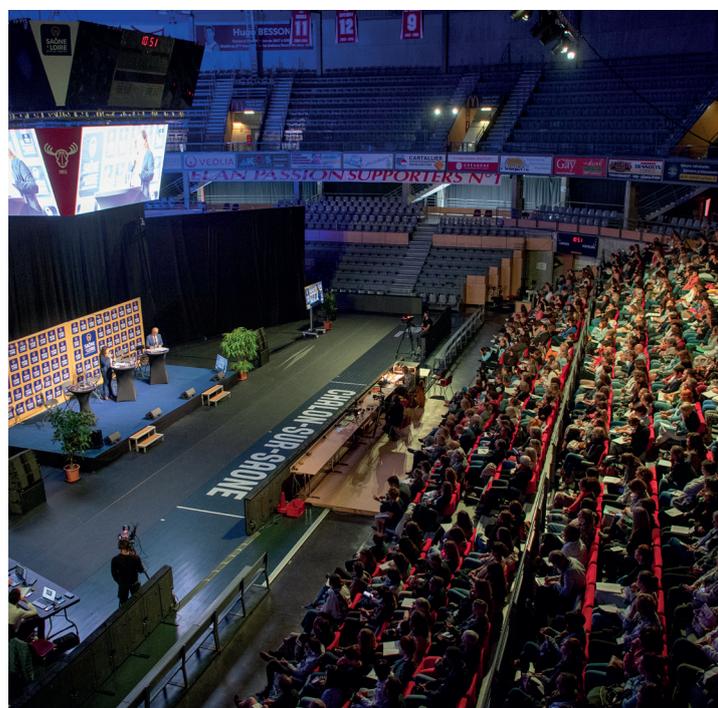
RÉTROSPECTIVE



◀ **AOÛT**
2 000 combis Volkswagen et 15 000 festivaliers réunis à Chériset pour le French VW bus meeting



▶ **JUILLET & SEPTEMBRE**
355 Saône-et-Loiriens aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 invités par le Département.



▲ **SEPTEMBRE**
Premières Assises départementales de la protection de l'enfance réunissant 650 acteurs du secteur.

◀ **SEPTEMBRE**
Un convoi exceptionnel de 80 véhicules anciens sur les routes de Saône-et-Loire pour le 80^e anniversaire de la Libération.

► **SEPTEMBRE**
63 000 visiteurs
 au 130^e congrès des
 sapeurs-pompiers
 de France à Mâcon.

▼ **OCTOBRE**
1 000 personnes
(un record) ont monté
 la Tour des Archives
 départementales
 à Mâcon lors de
 la Verticale Rose dans
 le cadre d'Octobre Rose.



▲ **NOVEMBRE**
50 événements inclusifs dans
 toute la Saône-et-Loire pendant
 la Semaine de l'inclusion 71.



Solida

rités

Le Département accompagne, soutient et protège les familles et les enfants, les personnes âgées et en situation de handicap, les personnes en situation de fragilité sociale. La solidarité humaine est au cœur de ses politiques !
Le budget qu'il consacre à cette mission essentielle est le plus important engagé par la collectivité.

446 millions
d'euros

ont été consacrés
aux solidarités en 2024

UN FUTUR VILLAGE D'ENFANTS À SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

ZOOM SUR

En 2023, le Département a poursuivi le déploiement de son Plan enfance lancé en 2022, un programme d'actions ambitieux au service des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Son objectif ? Proposer une offre d'accueil en protection de l'enfance enrichie, modernisée et diversifiée, susceptible de s'adapter de manière souple et réactive à la nature des besoins des publics accompagnés. Dans ce sens, le Département va créer d'ici 2027 un village d'enfants à Saint-Gengoux-le-National qui permettra l'accueil de 48 enfants et jeunes âgés de 0 à 21 ans, notamment des fratries et des nourrissons, dans un environnement de type familial.



POURQUOI CE PROJET ?

En Saône-et-Loire, l'offre existante demeure insuffisante pour répondre aux besoins d'accompagnement des enfants confiés à la protection de l'enfance. L'enjeu est notamment de diversifier les modalités d'accueil, en portant une attention particulière à certaines tranches d'âges (nourrissons), à l'accueil des fratries et aux enfants dont la prise en charge se révèle complexe. Le Plan enfance prévoit la création de 144 places d'accueil supplémentaires d'ici 2027 : accueil collectif, familial, en placement à domicile, pour profils atypiques...

L'OPÉRATEUR EST CHOISI

C'est l'association Le Prado qui a été choisie pour porter le projet de ce futur village d'enfants financé à 50 % par le Département de Saône-et-Loire.

Le projet permettra l'accueil de :

- › 30 enfants répartis dans 6 pavillons
- › 9 bébés de 0 à 3 ans dans une pouponnière
- › 9 enfants à partir de 3 ans dans un lieu de vie rattaché à la pouponnière

Le + du Prado : la conception d'une maison familiale de type F3 et une chambre supplémentaire dans chaque pavillon pour l'accueil d'urgence.



Le Département est en charge de la protection de l'enfance, qui vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de chaque enfant, soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social, et préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation dans le respect de ses droits.

10 M€ coût total
du projet village d'enfants

4 570 enfants
bénéficient d'une mesure
de protection de l'enfance

+ 13 % d'enfants
confiés entre 2023 et 2024

+ 14 % d'informations
qualifiées de préoccupantes
entre 2023 et 2024

230 assistants familiaux
accueillant 423 enfants

1 118 places d'accueil
en établissements

LE LIEU EST RETENU

Après l'appel lancé aux communes pour accueillir le village d'enfants, c'est finalement Saint-Gengoux-le-National qui a été retenu pour ses atouts indéniables :

- › la position en étoile de Saint-Gengoux-le-National situé entre Mâcon/Cluny/le Bassin minier/Chalon-sur-Saône
- › la facilité des déplacements des professionnels et des familles
- › les transports bien desservis
- › des écoles et collège sur place
- › une maison de santé avec des médecins présents
- › une antenne du Centre hospitalier spécialisé de Sevrey
- › une surface du terrain parfaitement adaptée au projet
- › la voie verte à proximité, le cadre de vie agréable
- › la possibilité de mutualisation de la chaufferie avec le collège
- › la facilité de mutualisation avec les autres établissements du Prado
- › la facilité à recruter du personnel.

ENFANCE ET FAMILLE



EVÉNEMENT : ENSEMBLE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Département a organisé le 17 septembre 2024 ses premières Assises départementales de la protection de l'enfance. L'objectif ? Témoigner de son engagement pour la prévention et la protection de l'enfance et renforcer les synergies partenariales entre les différents acteurs œuvrant dans ce domaine en Saône-et-Loire. 650 acteurs de la protection de l'enfance se sont réunis au Colisée de Chalon-sur-Saône à cette occasion. La journée, rythmée par des conférences et des échanges, a permis de mettre en lumière des initiatives innovantes et d'apprendre aux professionnels à mieux se connaître pour mieux travailler ensemble.

Ces premières Assises de la protection de l'enfance ont posé les bases d'une collaboration renforcée entre tous les acteurs de la protection de l'enfance, mission essentielle du Département. Les discussions et les réflexions qui en ont découlé témoignent d'une volonté collective de mieux répondre aux besoins des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance en Saône-et-Loire, qui sont de plus en plus nombreux. Entre 2023 et 2024, le nombre d'enfants confiés a augmenté de 13 %.



UNE DÉMARCHE QUALITÉ DANS LE CADRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES

Sous la responsabilité du Préfet et copiloté par la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), le Département, la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Mutualité sociale agricole (MSA), l'Education nationale et les représentants des collectivités, le Schéma départemental des services aux familles (SDSF) a pour objectif d'élaborer une politique familiale partagée (petite enfance, soutien à la parentalité, jeunesse).

Parmi les actions du schéma, un accompagnement à la mise en œuvre d'une démarche qualité en crèche a été réfléchi par différents partenaires, avec la création d'un kit méthodologique composé de différents outils (jeu collaboratif destiné à l'équipe de la crèche pour lui permettre d'explorer l'application des 10 principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, exemple de questionnaire aux familles, fiche-action type...).

Après validation, il devrait être diffusé dans les structures du Département accueillant des jeunes enfants à partir de juin 2025. L'objectif ? L'amélioration continue de la qualité dans les crèches de Saône-et-Loire.

STRUCTURES PETITE ENFANCE : LA PROCÉDURE DE CONTRÔLE ÉVOLUE

Dans un souci d'amélioration de la qualité de l'accueil au sein des structures petite enfance de Saône-et-Loire, les responsables PMI territoriaux ont fait le choix de faire évoluer leur procédure de contrôle, en ajoutant notamment un temps d'observation de la prise en charge de l'enfant pendant leurs visites au sein des Etablissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'observation globale de l'ambiance et de la qualité de l'accueil est ainsi prise en compte dans l'évaluation, en plus du contrôle des aspects administratifs et des normes bâtimementaires : qualité des interactions avec les enfants lors d'une activité, nombre et qualification des professionnels présents, aménagement de l'espace...

**La PMI agit
pour la prévention
au bénéfice des 0-6 ans
et des mères**

90 %
DES ENFANTS SCOLARISÉS
EN MATERNELLE
BÉNÉFICIENT D'UN BILAN
DE SANTÉ

5 389
ENFANTS VUS
EN CONSULTATION
DE PUÉRICULTURE EN 2024

1 663
ENFANTS VUS
EN CONSULTATION
PAR UN MÉDECIN DE PMI

839
ENTRETIENS
PRÉNATALS PRÉCOCES
OU POSTNATALS
EN DIRECTION DES
FEMMES SUIVIES
PAR LA PMI

+ de 2 500
ASSISTANTS MATERNELS
AGRÉÉS PAR
LE DÉPARTEMENT
DE SAÔNE-ET-LOIRE

150
EAJE EN SAÔNE-ET-LOIRE

UNE NOUVELLE FICHE SÉCURITÉ EN DIRECTION DES ASSISTANTS MATERNEL ET FAMILIAUX

La sécurité est au cœur du métier d'assistant maternel et d'assistant familial et la prévention des risques une obligation professionnelle. Afin de permettre aux assistants maternels et familiaux d'accueillir des enfants en toute sécurité à leur domicile, le Département a mis à jour son livret sécurité, qui doit les accompagner dans leur pratique au quotidien. Ce guide rappelle notamment que les professionnels de la petite enfance agréés par le Département ne doivent jamais laisser un enfant seul, sans surveillance ou à la charge d'une autre personne. Il présente aussi l'ensemble des précautions à prendre quand on accueille un enfant chez soi, lesquelles doivent être adaptées en fonction de l'âge de l'enfant. En effet, chaque étape du développement psychomoteur de l'enfant nécessite une surveillance toute particulière. Cet outil de prévention a été diffusé fin 2024 à l'ensemble des assistants maternels et familiaux du Département.



AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

RECONDUCTION DU SOUTIEN EXCEPTIONNEL EN FAVEUR DES EHPAD

En 2024, une enveloppe de 3,5 M€ d'aide exceptionnelle au titre des Financements complémentaires dépendance a été mobilisée à destination des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) habilités à l'aide sociale afin de les soutenir face à la dégradation de leur situation budgétaire liée à de multiples facteurs (perte d'activité, inflation, revalorisations salariales). Ce dispositif, mis en place en 2023, vise à limiter l'impact sur le reste à charge des résidents et les risques liés à la pérennité de l'offre. En effet, en fin d'année dernière, 38 Ehpad étaient déficitaires sur la section dépendance.

3,6
MOIS : DÉLAI
DE TRAITEMENT MOYEN
D'UN DOSSIER MDPH
(INFÉRIEUR AU DÉLAI LÉGAL)

9 177
BÉNÉFICIAIRES DE L'APA
(ALLOCATION
PERSONNALISÉE
D'AUTONOMIE)
À DOMICILE

2 676
BÉNÉFICIAIRES
DE LA PCH (PRESTATION
DE COMPENSATION
DU HANDICAP) ADULTES

173
BÉNÉFICIAIRES
DE LA PCH ENFANTS

68
EHPAD HABILITÉS À L'AIDE
SOCIALE DÉPARTEMENTALE

530
ÉLÈVES EN SITUATION
DE HANDICAP ACHÉMINÉS
VERS LEUR ÉTABLISSEMENT
PAR LE DÉPARTEMENT
EN 2023-2024

180
SITUATIONS
ACCOMPAGNÉES
PAR LES COORDONNATEURS
DE LA COMMUNAUTÉ 360



SEMAINE DE L'INCLUSION 71 : UN CONCEPT INÉDIT ET FESTIF

Organisée par la Direction de l'autonomie, des personnes âgées et des personnes handicapées (DAPAPH), elle a proposé mi-novembre près de 50 manifestations gratuites dans toute la Saône-et-Loire (spectacles, conférences, portes ouvertes, ateliers...) pour valoriser des actions inclusives portées par les acteurs locaux œuvrant dans le champ du handicap. Mise en œuvre concrète du Schéma unique des solidarités « Solidarités71 », qui avait identifié l'inclusion des personnes en situation de handicap comme l'une de ses priorités, l'événement s'est achevé avec la cérémonie des Trophées de l'inclusion 71 récompensant des initiatives inclusives innovantes et des parcours inspirants. 8 trophées ont été remis dans 6 catégories au cours de cette soirée. L'occasion de changer notre regard sur le handicap !

SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE

La plateforme Métiers Autonomie 71, créée en octobre 2023 pour faciliter la mise en relation entre les personnes intéressées par les métiers de l'aide, de l'accompagnement et du soin à la personne et les structures qui recrutent, a diffusé avant l'été 92 offres d'emploi en direction des jeunes. De nombreux étudiants ont ainsi pu trouver un job d'été, qui leur a permis d'être utile aux autres !



Par ailleurs, l'équipe Métiers Autonomie 71 a poursuivi en 2024 la sensibilisation et la valorisation des métiers de l'autonomie auprès des collégiens (13 établissements et 286 élèves sensibilisés), des professionnels des Missions locales, des jeunes en service civique ou encore au sein des agences France Travail. Elle a également participé à des salons des métiers et de l'emploi afin de faire connaître ces métiers. Enfin, le réseau des ambassadeurs des métiers de l'autonomie s'étoffe puisqu'il est désormais constitué de 53 professionnels du secteur !

La Direction de l'autonomie a aussi mis en place des actions pour valoriser les professionnels : Journée nationale des aides à domicile (11 au 17 mars), contribution aux Trophées des services à la personne (18 juin)...

292

PERSONNES ÂGÉES
À DOMICILE PRÉSENTANT
DES DIFFICULTÉS MULTIPLES
(MÉDICALES ET SOCIALES)
ACCOMPAGNÉES
PAR LES GESTIONNAIRES
DE CAS MAIA

6

NOUVEAUX ACCUEILLANTS
FAMILIAUX AGRÉÉS POUR
L'ACCUEIL DE 8 PERSONNES

51

NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES
EN SITUATION DE HANDICAP
BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE
À LA VIE PARTAGÉE DANS
LE CADRE DE L'OUVERTURE
D'UN HABITAT INCLUSIF
DÉDIÉ AUX PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP
PSYCHIQUE

2 ÉVÉNEMENTS POUR PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

- Le spectacle musical "Eh bien ! Dansons maintenant..." a réuni 850 personnes le 10 octobre à Mâcon dans le cadre de la Semaine bleue.
- La demi-journée de sensibilisation sur les maladies d'Alzheimer et apparentées a permis de sensibiliser le 4 octobre à Mâcon à la prévention et au repérage des premiers signes d'apparition de ces maladies et de faire connaître les ressources mobilisables en Saône-et-Loire par les malades et les familles.

LE DÉPARTEMENT A MIS EN ŒUVRE LE PLAN 50 000 SOLUTIONS 2024-2030

en partenariat avec l'ARS, qui vise à créer des réponses supplémentaires à destination des personnes en situation de handicap. En 2024, ce sont ainsi 16 places de services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) qui ont été créées sur les secteurs de Paray-le-Monial, Tournus et Bourbon-Lancy.

DIRECTION APPUI RESSOURCES TRANSVERSALES AUX SOLIDARITÉS

LE CONTRAT LOCAL DES SOLIDARITÉS : UN ENGAGEMENT FORT DU DÉPARTEMENT DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

En 2024, le Département s'est engagé pour 4 ans, aux côtés de l'État, en élaborant et signant le Contrat local des solidarités. La démarche prévoit le lancement d'actions autour de 3 axes :

- › **la prévention de la reproduction de la pauvreté auprès des publics jeunes** en soutenant notamment l'action « l'Art pour Raccrocher », qui mobilise des jeunes accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance à travers l'art et le spectacle vivant ;
- › **la lutte contre la grande précarité par l'accès aux droits et « l'aller vers »** à travers la création de deux équipes mobiles, l'une allant à la rencontre des personnes vulnérables en milieu rural et l'autre se rendant auprès de personnes menacées d'expulsion. Il s'agit aussi de poursuivre le déploiement du réseau de premier accueil social de proximité, de rendre le bénéficiaire acteur de son parcours et d'accompagner les pratiques des acteurs du social ;
- › **l'accompagnement des plus précaires dans la transition écologique** grâce au soutien d'actions de sensibilisation au mieux manger pour tous, d'initiatives d'aide alimentaire itinérante et d'actions autour de la mobilité.



UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LA CPAM ET LA CAF POUR FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS DES HABITANTS

Le Département a réaffirmé dans le schéma « Solidarités71 » sa volonté de simplifier les démarches d'accès aux droits des personnes. Une convention de partenariat a été signée avec la Caisse primaire d'assurance maladie pour renforcer les relations. La CPAM met à disposition un « Espace Partenaires », destiné aux professionnels du Service social départemental dans le cadre de leur mission d'accompagnement des personnes, notamment autour de la question de l'accès aux droits. Ainsi, ils peuvent signaler à la Caisse de Saône-et-Loire des personnes éprouvant des difficultés dans les démarches d'accès à leurs droits et/ou à leurs soins, pourtant éligibles à des droits mais éloignées du système de soins ou dans l'incapacité d'y recourir. Un travail a aussi été engagé avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) dans cette optique.

TERRITOIRES D'ACTION SOCIALE

MONTCEAU-AUTUN-LE CREUSOT

LES RÉUNIONS LOCALES DES SOLIDARITÉS : POUR SORTIR L'ACTION SOCIALE DÉPARTEMENTALE DE LA CONFIDENTIALITÉ

Fort d'une expérience de 3 ans de partenariat renforcé avec la Ville de Montceau, la direction du TAS a mis en place un cadre d'échange élargi aux directions générales des services des principales communes. Ce « dialogue territorial » à dimension intercommunale porte sur les grandes évolutions de l'action sociale départementale, tant sur le plan réglementaire qu'opérationnel (Mineurs non accompagnés, RSA, habitat intermédiaire...). Pour le Service social départemental (SSD), l'enjeu est d'impulser

une dynamique locale sur l'ensemble du périmètre des circonscriptions d'action sociale et non simplement avec les seules « villes-centres » (Autun, Montceau-les-Mines et Le Creusot). Quatre réunions ont permis en 2024 de renforcer la lisibilité des dispositifs départementaux en sortant l'action sociale départementale de sa confidentialité. Résultat : 100 % des mairies étaient présentes. Objectif atteint !



MÂCON-PARAY

LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES : LE « MOTEUR » DES ACTIONS SOCIALES COLLECTIVES

Plus de 400 personnes accompagnées par les équipes des travailleurs sociaux du TAS ont participé en 2024 à une trentaine d'actions sociales collectives. Ce mode d'accompagnement en groupe réunit des personnes le plus souvent isolées et en rupture de lien social. Pour chaque personne, la démarche d'oser « aller vers » un groupe est déjà une réelle victoire. Le programme de ces rencontres, organisées tous les deux ou trois mois, s'appuie sur la participation active des personnes concernées.

Le collectif valorise et porte les capacités de chacun pour organiser, cuisiner, raconter, dessiner, fabriquer, bricoler, décorer... et enfin s'insérer dans de nouvelles relations sociales, y compris dans l'emploi.

Les usagers impliqués témoignent des effets positifs du groupe sur leurs capacités à se sentir reconnus dans leurs réalités, à faire des démarches, à demander de l'aide de manière constructive, qu'il s'agisse de sujets liés à la santé, l'éducation des enfants, le logement, le budget, l'emploi...

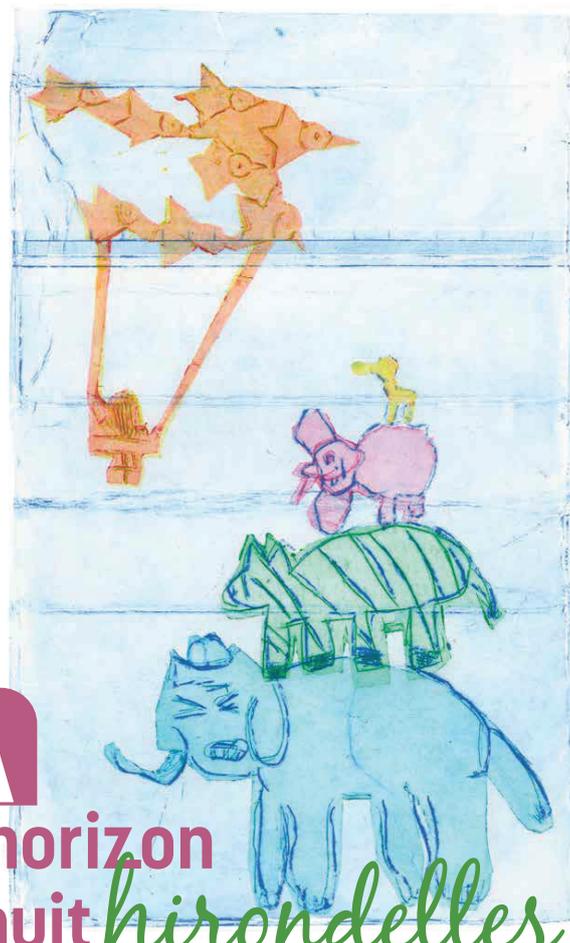
CHALON-LOUHANS

CRÉATION D'UN ABÉCÉDAIRE SUR LES PREMIÈRES SÉPARATIONS PARENTS-ENFANTS

Trouver un accueil petite enfance n'est pas toujours aisé. Mais pour certaines familles, cette recherche se mêle à la complexité de la première séparation parents-enfants. Dans le cadre du réseau chalonnais des acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la petite enfance, est née la volonté de faciliter l'aide à la séparation lors du retour à l'emploi.

Un projet d'abécédaire s'est concrétisé : il a débuté par le recueil de mots auprès de parents dans différents lieux dédiés à l'enfance et la famille (Maison de la famille, Maison Joséphine Baker, Relais des enfants de Marguerite...). Puis des ateliers d'écriture avec des enfants rencontrés dans les maisons de quartier, à la bibliothèque et dans des lieux d'accueil périscolaire, ont été organisés à partir des mots recueillis auprès des parents. Pour finir, des ateliers de dessins réalisés par les enfants ont été animés par une artiste peintre de l'association Brut d'Expression.

L'abécédaire, bel objet collaboratif et poétique, a été conçu comme un outil à destination des familles mais aussi des professionnels de l'insertion et de la petite enfance. Il a pour objectif d'accompagner les parents aux premières séparations, de rassurer les enfants et d'outiller les professionnels en lien avec les familles.



À
l'horizon
huit hirondelles

Abécédaire sur les premières séparations enfants et parents

The background is a solid teal color. A large, white, stylized number '2' is positioned on the left side, extending from the top to the bottom of the frame. The number has a rounded top and a thick, blocky body. The word 'Aménage' is written in a bold, black, sans-serif font across the middle of the image, partially overlapping the white number '2'.

Aménage

gemenent

Le Département agit depuis longtemps
pour le développement de son territoire,
la sécurisation de ses infrastructures
et la préservation de son environnement
dans un contexte de changement climatique.
C'est plus que jamais une collectivité
de proximité, qui investit pour son territoire
et la qualité de vie de ses habitants !

206 millions
d'euros

ont été consacrés à l'aménagement
du territoire en 2024

FIN DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

ZOOM SUR

En 2024, le déploiement de la fibre optique sur la zone RIP (Réseau d'initiative publique) construite par le Département de Saône-et-Loire s'est achevé ! Un objectif atteint avec deux ans d'avance sur les recommandations nationales. Ce sont désormais plus de 250 communes et plus de 100 000 logements et locaux commerciaux qui sont connectés au Très haut débit. Une révolution numérique qui bénéficie à tous, sur tous les territoires de Saône-et-Loire !



DES TRAVAUX MENÉS TAMBOUR BATTANT

Construire de A à Z un nouveau réseau de télécommunication représentait un projet ambitieux et complexe que le Département a mené à bien en seulement 7 ans en s'appuyant prioritairement sur les infrastructures aériennes et souterraines existantes. Un vaste chantier qui a mobilisé de nombreux acteurs pour permettre aujourd'hui aux Saône-et-Loiriens de profiter de tous les usages de la fibre optique. Le déploiement de la fibre était un enjeu prioritaire pour l'économie locale, l'innovation industrielle, l'attractivité du territoire, le maintien et le développement des services et la qualité de vie des habitants. Pour attirer de nouvelles familles sur un territoire, une connexion Très haut débit est aujourd'hui aussi importante que la présence d'une école ou l'accès aux soins. Elle est indispensable également pour attirer des entreprises, créatrices d'emplois et de richesses.

UN DÉPARTEMENT FIBRÉ, C'EST UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET COMPÉTITIF

Le réseau de fibre optique constitue un puissant levier de transformation numérique des territoires, sur lequel le Département souhaite s'appuyer pour accompagner la transition digitale des collectivités et apporter de nouveaux services aux habitants et entreprises, dans les territoires urbains comme ruraux. Une connexion fibrée permet d'effectuer en 20 secondes des tâches qui prenaient auparavant 20 minutes, facilite la mise en œuvre du télétravail, change la vie des collégiens, des étudiants, des entreprises et de tous les Saône-et-Loiriens, qui peuvent désormais réaliser en ligne toutes leurs démarches administratives ou communiquer avec famille et amis vivant à l'autre bout du monde !



Le réseau de fibre optique est déployé en Saône-et-Loire par le Département (zone RIP), l'opérateur privé XP Fibre (zone AMEL) et les opérateurs Orange et SFR (zone AMII)

7 ans
de travaux

600 000 km
de fibre optique
déployés en Saône-et-Loire

49 collègues
sur 50
(hors cité scolaire)
reliés à la fibre

165 M€
investis pour le déploiement
de la fibre optique en Saône-et-Loire :

- > 79 M€ : Département
- > 50 M€ : État
- > 23 M€ : Région
- > 13 M€ : Europe

NUMÉRIQUE71 : LE « SERVICE APRÈS-VENTE » DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Afin de mieux accompagner les habitants, le Département a mis en œuvre en janvier 2024 le service Numérique71, dont le rôle est d'assurer l'interface entre les opérateurs et les usagers du numérique. Il facilite leurs démarches, répond à leurs questionnements ou difficultés techniques et les oriente vers le bon interlocuteur. Éligibilité, raccordement, nouvelles constructions, dommages ou pannes sur le réseau ? L'équipe de Numérique71 explique, informe et oriente ! Elle assure en quelque sorte le « service après-vente » du déploiement de la fibre en Saône-et-Loire, pour la zone fibrée par le Département. En 2024, le service a reçu et traité 1 400 demandes émanant de particuliers, entreprises ou collectivités.

ROUTES ET INFRASTRUCTURES

LE DÉPARTEMENT SUR LE PONT !

La Direction des routes et infrastructures (DRI) poursuit une politique intensive de surveillance, d'entretien et de préservation de son patrimoine d'ouvrages d'art. Fort d'un patrimoine de 2 500 ouvrages (1 800 ponts et 700 murs de soutènement), ce sont près de 9 M€ qui ont été investis en 2024 par le Département pour les entretenir et les rénover, représentant 30 % des dépenses totales d'investissement de la DRI. En Saône-et-Loire, le patrimoine de ponts est particulièrement riche : ponts historiques en maçonnerie de pierre, ponts métalliques, ponts en béton, ponts cadres, ponceaux et dalots et même un pont à haubans ! La surveillance de ce patrimoine permet d'effectuer en temps voulu les opérations d'entretien et de remise en état nécessaires.

En 2024, une quinzaine d'ouvrages a mobilisé les équipes de la DRI dans le cadre d'opérations parfois complexes et à haute valeur technique : restauration du pont de Navilly, classé monument historique, mise en tension des tirants du barrage du pont du Roi à Tintry, renforcement structurel du pont de Thorey enjambant la Saône entre Saint-Germain-du-Plain et Gigny-sur-Saône, pose de deux nouveaux ponts sur le canal du centre à Remigny et Saint-Laurent-d'Andenay, réparation de l'obélisque du pont Saint-Laurent à Chalon-sur-Saône, endommagé par la foudre...



Pont de Fleurville

730

OUVRAGES ONT FAIT L'OBJET D'UNE VISITE D'ÉVALUATION LORS D'UN CONTRÔLE ANNUEL

500

OUVRAGES ONT FAIT L'OBJET D'UNE VISITE TRIENNALE (TOUS LES OUVRAGES SONT VUS SUR UN CYCLE DE 3 ANS)

40

OUVRAGES ONT FAIT L'OBJET D'UNE INSPECTION DÉTAILLÉE SPÉCIFIQUE QUI S'OPÈRE GÉNÉRALEMENT SUR UN RYTHME DE 6 À 9 ANS

62

OPÉRATIONS ONT ÉTÉ MENÉES SUR DES OUVRAGES D'ART

ENTREtenir

LE RÉSEAU EXISTANT

Au quotidien, le Département veille par son investissement à maintenir un niveau de qualité élevé de ces infrastructures. En 2024, il a notamment réalisé 120 opérations de couche de roulement et/ou de reprofilage de chaussée, 20 opérations de renforcement des chaussées et 14 opérations de sécurisation du réseau.

LE DÉPARTEMENT

POURSUIT

LE DÉPLOIEMENT

DE NOUVELLES VOIES

VERTES conformément à son Schéma directeur des voies vertes 2022-2040 prévoyant l'aménagement de 170 km d'itinéraires. En 2024, il s'est notamment engagé à aménager d'ici 2028 les voies vertes reliant Gueugnon à Digoïn, Cluny à Tramayes, Paray-le-Monial à Vendenesse-les-Charolles, Autun à Etang-sur-Arroux.



Roulez jeunesse

tous à vélo
en Saône-et-Loire

Tiago et Fabienne

partagent
la passion du vélo

TOUS À VÉLO EN SAÔNE-ET-LOIRE !

Le Département affiche une position volontariste pour contribuer au développement des modes actifs sur son territoire. En 2024, afin de développer l'usage du vélo, il a :

- › initié un **schéma directeur d'aménagement cyclable** construit avec les collectivités, afin d'identifier les routes départementales nécessitant un aménagement cyclable pour la mobilité du quotidien ;
- › élaboré un **référentiel d'aménagement cyclable** pour garantir une homogénéité et une cohérence des aménagements cyclables sur l'ensemble des routes du Département ;
- › créé des **campagnes de communication grand public** pour encourager la pratique du vélo au quotidien et développer la « culture vélo » en Saône-et-Loire ;
- › reconduit son **dispositif d'aide « Tous à vélo »** qui soutient les projets vélo innovants portés par les collectivités et les associations.

— ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES —

1,5 M €
EN DIRECTION
DE 7 PROJETS
STRUCTURANTS
(250 000 €/territoire)

APPEL À PROJETS : 386 PROJETS SOUTENUS PAR LE DÉPARTEMENT

En 2024, le Département a mobilisé une enveloppe de 12,5 M€ pour soutenir les 386 projets des communes et intercommunalités ayant répondu à l'appel à projets lancé par le Département fin 2023. Ces projets visent à la transformation du territoire ou répondent à des exigences en matière de développement durable et de solidarité (accueil du public, développement d'activités culturelles, sportives, de santé, etc.)

- › urbanisme, habitat, cadre de vie et environnement ;
- › développement, promotion, valorisation et attractivité du territoire ;
- › infrastructures et nouvelles mobilités du quotidien ;
- › santé.

La part du financement départemental peut aller jusqu'à 80 % du coût du projet. Rappelons que depuis 2015, ce sont près de **4 300 projets** de territoire qui ont été aidés par le Département à hauteur de **90 M€**, générant plus de **722 M€** de travaux pour les entreprises, majoritairement de Saône-et-Loire.

• **Autunois-Morvan :**
extension des chambres froides et réhabilitation de la station d'épuration de l'abattoir d'Autun
Montant du projet :
› 576 000 €

• **Charolais-Brionnais :**
construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Marcigny
Montant du projet :
› 2,1 M€

• **Le Creusot-Montceau-les-Mines :**
aménagement des abords des cinémas de Montceau-les-Mines et du Creusot
Montant du projet :
› 2,3 M€

• **Chalonnais :**
- extension de l'espace jeunesse de Sennecey-le-Grand
Montant du projet :
› 143 000 €
- création d'une micro-crèche à Sainte-Hélène
Montant du projet :
› 845 000 €

• **Bresse bourguignonne :**
création d'un pôle enfance jeunesse à Cuisery
Montant du projet :
› 1,9 M€

• **Mâconnais :**
réhabilitation des bâtiments Metroz et arrière SEB au Pas Fleury
Montant du projet :
› 3,4 M€

LES PROJETS
SOUTENUS PAR
LE DÉPARTEMENT
ONT GÉNÉRÉ
UN TOTAL
DE PLUS DE
85 M€
DE TRAVAUX
EN 2024

QUELS PROJETS ACCOMPAGNÉS ?

Pour répondre à l'appel à projets du Département, les communes et intercommunalités doivent proposer des projets en adéquation avec les ambitions départementales, notamment celles de son Plan environnement 2020-2030, et porter sur les thématiques suivantes :

- › services de proximité du quotidien et transition énergétique des bâtiments ;

PRÉPARER 2025

Depuis 2015, le Département a maintenu – et développé – son ambition de permettre aux communes et intercommunalités de s'inscrire dans une vision sur le long terme pour leurs investissements et projets d'aménagement. Il reconduit donc son dispositif d'appel à projets en 2025, avec un format de règlement d'intervention similaire aux années précédentes. Cet encouragement financier va permettre aux collectivités de continuer les investissements nécessaires à leur vitalité et au bien vivre des habitants.

En effet, l'accompagnement apporté par le Département permet de moderniser, entretenir et transformer les territoires. Il contribue ainsi à maintenir la démographie et à donner envie à de nouvelles familles de s'installer en Saône-et-Loire. Le Département de Saône-et-Loire est plus que jamais une collectivité de proximité !



Rénovation du centre bourg à la Chapelle-Saint-Sauveur

COLLÈGES ET CITOYENNETÉ

DES COLLÈGES PLUS DURABLES

En 2024, le Département a continué à mettre en œuvre son plan écocollèges 71, dont l'objectif est de faire des collèges des établissements exemplaires en matière environnementale et de sensibiliser les jeunes aux pratiques écoresponsables. Des opérations de rénovation se sont poursuivies dans l'ensemble du territoire, notamment dans le but de renforcer l'isolation des bâtiments pour permettre des économies d'énergie et les rendre plus confortables pour tous les usagers. Par ailleurs, le Département s'est de nouveau engagé dans le Challenge Cube'S, concours annuel à l'échelle nationale visant la réduction des consommations énergétiques. Sur l'année scolaire 2024-2025, il a inscrit 6 collèges au challenge. L'objectif ? Mettre en évidence les bons usages en matière d'économie d'énergie et valoriser les économies réalisées suite aux actions mises en place.

DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES AGENTS DES COLLÈGES

En 2024, le Département a renforcé son accompagnement technique en direction des agents des collèges. Quatre référents techniques et un coordonnateur accompagnent les 370 agents départementaux qui oeuvrent au quotidien dans les collèges dans le cadre de la mission « hygiène et propreté ». Leur rôle s'est développé cette année puisqu'ils interviennent désormais pour faire évoluer les organisations de travail au sein des collèges. Leur

objectif est d'améliorer les conditions de travail des agents des collèges mais aussi de réduire la pénibilité et l'usure professionnelle liées aux métiers de l'hygiène et la propreté. À noter que le Département consacre une part importante de son budget pour acquérir du matériel ergonomique pour rendre l'exercice de la mission des agents plus confortable. Les équipements mécanisés sont notamment privilégiés afin de limiter les TMS (Troubles musculo-squelettiques). De plus, les agents sont formés aux nouvelles techniques qui permettent de limiter le risque chimique en utilisant des produits respectant l'environnement et sont sensibilisés sur la nécessité d'effectuer les bons gestes !

DES ACTIONS PRÉVENTIVES CONTRE LE HARCÈLEMENT

Le Département continue de mettre en œuvre son plan de lutte contre le harcèlement scolaire, adopté en 2023. En 2024, les 24 000 collégiens saône-et-loiriens ont été sensibilisés à cette thématique à travers un spectacle interactif, des ateliers de prévention et d'information ou encore une campagne d'affichage diffusée dans tous les collèges afin de les interpeller, qu'ils soient victimes, auteurs ou témoins de harcèlement. Les agents des collèges ont également été formés aux bonnes attitudes à adopter lorsqu'ils assistent à des situations de harcèlement.

56,8 M€
DE BUDGET
DÉPARTEMENTAL

**+ DE
24 000**
COLLÉGIENS

50
COLLÈGES
PUBLICS

9
COLLÈGES
PRIVÉS

2
CITÉS
SCOLAIRES

493
AGENTS
DÉPARTEMENTAUX



Le spectacle *Quentin et Jérémie* pour sensibiliser au harcèlement dans les collèges



DES TARIFS DE RESTAURATION INCHANGÉS EN 2024

Dans le cadre d'un contexte inflationniste, le Département n'a pas souhaité augmenter les tarifs de restauration afin de ne pas pénaliser les familles. Il a par ailleurs décidé de verser une subvention compensatoire aux collèges, pour ne pas leur faire supporter cette charge. En 2024, le tarif unitaire du repas est fixé à 3,19 €. Il passe à 3,29 € au 1^{er} janvier 2025.

Le Département a attribué en 2024 des subventions à hauteur de 920 000 € aux collèges pour favoriser la consommation de produits locaux. En effet, l'enveloppe doit être dépensée sur la plateforme Agrilocal71, créée pour faciliter la mise en relation des producteurs locaux et des gestionnaires de la restauration collective.

MANGER SAIN ET LOCAL AU COLLÈGE !

En 2024, une première expérimentation de mise en relation de 4 collèges volontaires avec les maraichers de leur secteur géographique a été mise en place afin de construire les bases d'un partenariat durable sur les légumes locaux. Des premières commandes ont déjà été passées via la plateforme Agrilocal71 pour environ 10 000 €. Une opération bien sûr complémentaire aux opérations AOP existantes depuis 2020 sur notre territoire, qui se poursuivront au cours des prochaines années...

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES AU TRAVAIL !



Élus fin novembre 2023 pour deux ans (2023-2025), 104 Conseillers départementaux jeunes, issus de 52 collèges publics et privés, ont commencé de plancher cette année sur de beaux projets en lien avec leurs préoccupations d'adolescents : court-métrage sur les fake-news, vidéo sur le tri des déchets, exposition photos sur la liberté d'expression, clip sur les bienfaits du sport...

Le Conseil départemental des jeunes (CDJ) est un lieu de réflexion, de discussion, de découverte et d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie locale.

Grâce à cette expérience, les collégiens s'initient au travail collectif et à la vie publique. De quoi les aider à devenir demain des citoyens éclairés et engagés !

AGRICULTURE

LA PREMIÈRE TOUR À FLUX DE FRANCE INAUGURÉE À RULLY

Suite à l'épisode de gel du printemps 2021 d'une ampleur inédite, le Département de Saône-et-Loire a souhaité affirmer son soutien à la filière viticole profondément marquée par les aléas climatiques. Plusieurs dispositifs ont ainsi été votés par l'Assemblée départementale dès le mois de mai 2021 pour, d'une part, répondre à l'urgence de la situation de certains viticulteurs, et d'autre part, accompagner la mise en place d'actions plus structurelles permettant à la filière de répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses émissions de gaz à effet de serre. Une enveloppe de 100 000 € a ainsi été allouée aux plateformes d'expérimentation et d'innovation du Vinipole Sud Bourgogne pour accompagner la formation de la profession sur la thématique des aléas climatiques.

LES VIGNES DU VINIPOLE COMME TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION

Aujourd'hui, c'est le projet Mocca (Matière organique changement climatique et atténuation) qui se concrétise ! Mené en partenariat avec le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) et le laboratoire CNRS/uB/EPHE Biogéosciences de l'Université de Bourgogne, il va permettre d'évaluer l'impact des pratiques viticoles sur le stock de carbone du sol et le lien avec les flux de Co2 grâce à un équipement scientifique de pointe : la tour à flux. Unique à l'échelle de la Bourgogne et de la France, et rarement déployé en viticulture à l'échelle mondiale, ce matériel *high-tech* est un petit bijou d'innovation.

Les données récoltées par les différents instruments de la tour seront combinées avec des images satellites multispectrales fournies par l'entreprise CarbonSpace afin de parvenir à un modèle capable de calculer les échanges nets propres aux agrosystèmes viticoles. L'évaluation des différents itinéraires techniques par ce prisme permettra *in fine* de doter la filière d'un outil d'aide à la décision de gestion des stocks de carbone dans les parcelles viticoles. Un beau projet porteur qui a pu voir le jour grâce au financement du Département de Saône-et-Loire !

Récupérateurs
des eaux de pluie

382

DOSSIERS POUR
4,7 M€ D'AIDE

Replantation
des ceps de vigne

165

DOSSIERS POUR
319 000 € D'AIDE

Plan de soutien
aux vétérinaires

15

AIDES AUX ÉTUDIANTS
POUR UN MONTANT
DE 4 000 €

12

DOSSIERS DE
MODERNISATION
POUR UN MONTANT
DE 78 797 €

Actions en faveur
de l'agriculture

18

ÉVÉNEMENTS
SOUTENUS
POUR 52 000 €

Actions en faveur
de la filière équine

7

MANIFESTATIONS
SOUTENUES
POUR 16 000 €

FEADER :
cofinancement avec la
Région dans le cadre
des aides européennes

1,4 M€

ENGAGÉ EN 2024
(soit 7 M€ sur 5 ans)

ON PASSE AU SALON ?

En 2024, le Département a été présent pendant toute la durée du Salon international de l'agriculture, soit 9 jours, avec un stand de 100 m², sur deux espaces dédiés : l'un concernant la restauration et la vente de produits, l'autre valorisant l'attractivité touristique de notre territoire. Par ailleurs, nos producteurs locaux ont glané 72 médailles au Concours général agricole !



ENVIRONNEMENT

EN 2024,
DANS LE CADRE
DU PLAN NATURE

55 000
ARBRES PLANTÉS

6,7 KM
DE HAIES PLANTÉS



VALORISER LES ESPACES REMARQUABLES DE BIODIVERSITÉ

Après l'Île du château à Verdun-sur-le-Doubs en 2023, un 2^e site communal a été labellisé « ENS 71 » par le Département en 2024 : le petit Fleury à Bourbon-Lancy. Cela porte désormais à 8 le nombre d'Espaces naturels sensibles en Saône-et-Loire.



RESTONS EN BONNE SANTÉ ! MANGEONS BIEN ET BON À TOUT ÂGE...

Le Département a organisé le 10 octobre 2024 à Branges une journée sur la thématique de l'alimentation, la santé et l'environnement, avec l'appui du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Pays de Bourgogne. Un événement qui s'inscrit aussi dans le cadre du plan Mon environnement, ma santé et du Plan alimentaire territorial (PAT). Il s'adressait plus particulièrement aux professionnels amenés à faire de la pédagogie autour de l'enjeu alimentaire. Près de 90 participants ont échangé sur les règles, les bonnes pratiques, pour que les personnes âgées comme les bébés soient en bonne santé grâce à ce qu'ils mettent dans leur assiette !

PLANTER 600 000 ARBRES D'ICI 2030

Le Département poursuit ses efforts pour renforcer le maillage vert du territoire : plusieurs projets de plantations ont été mis en œuvre

en 2024 (délaiés routiers de Charolles, Marcigny, Saint-Yan, Perrecy-les-Forges, collège de Chagny...). Ces plantations s'ajoutent à celles réalisées au profit des communes en partenariat avec l'ONF et l'Opac. Au total, depuis 2020, le Département a planté 268 000 arbres (dont 35 km de haies) sur un objectif de 600 000 d'ici 2030.

POURSUITE DE L'ÉTUDE PROSPECTIVE RESSOURCES ET USAGES DE L'EAU

Le Département mène actuellement une étude prospective pour confronter usages et ressources en eau du territoire à l'horizon 2050 et 2070. Lancée en 2023, l'étude est entrée dans sa seconde phase en 2024 (calculs des bilans hydriques et diagnostic de la situation actuelle). La fin de l'année a été consacrée au choix des hypothèses d'évolution des usages de l'eau d'une part, et du climat d'autre part, afin de pouvoir établir une projection de la situation dans le futur. L'étude s'achèvera fin 2025.

The image features a large, stylized graphic on the left side consisting of the letters 'B' and 'A'. The 'B' is white with a gold outline, and the 'A' is gold with a white outline. The background is a solid gold color. In the center, the word 'Attrac' is written in a bold, black, sans-serif font, with the final letter 'o' partially cut off on the right edge.

Attrac

ctivité

Le Département souhaite conforter
la Saône-et-Loire comme destination
incontournable, pour les touristes
mais aussi pour les futurs habitants.
Offrir une qualité de vie saine, riche
et enviable, passe par l'accès aux soins,
la dynamique associative, l'accès l'emploi,
à la culture et au sport...

44 millions
d'euros

ont été consacrés
à l'attractivité en 2024

FAIRE DE LA SAÔNE-ET-LOIRE UNE TERRE D'ACCUEIL

ZOOM SUR

Entre vignobles, gastronomie, patrimoine et art de vivre, la Saône-et-Loire est un territoire attractif et compte bien le faire savoir aux touristes comme aux potentiels nouveaux habitants !

Le Département a mis en place une stratégie d'attractivité résidentielle pour inciter de nouveaux ménages à s'installer dans notre territoire.

La cible : les jeunes actifs, résidant en banlieue parisienne ou lyonnaise, qui souhaitent quitter l'effervescence du monde urbain pour un cadre provincial apaisant mais dynamique...

Opération séduction activée !



LA SAÔNE-ET-LOIRE N'ATTEND PLUS QUE VOUS !

C'est le slogan de la campagne de communication 100 % digitale, destinée à inspirer et rassurer les futurs habitants de Saône-et-Loire, qui a été diffusée en 2024 sur Leboncoin. D'autres messages valorisant « le bien-vivre en Saône-et-Loire » se sont également affichés sur les réseaux sociaux tout au long de l'année pour séduire de nouveaux habitants.

Et parce qu'ensemble c'est mieux, le Département s'est associé à la Région dans le cadre d'une campagne véhiculée sur un nouveau site internet dédié à l'attractivité.

Le Département a également fait le choix de participer à des actions de communication hors les murs : depuis 2023, il prend part à divers salons liés à la thématique « emploi et mobilité », afin de rencontrer ceux qui veulent changer de vie et ainsi mieux cibler leurs attentes. Il est aussi partenaire de « Paris, je te quitte », plateforme qui accompagne les projets des Franciliens souhaitant s'installer en province.

4 visuels différents

ont été déclinés dans le cadre de la campagne d'affichage « La Saône-et-Loire, vous l'aimez déjà sans le savoir »

2 vidéos promotionnelles

valorisant l'œnotourisme seront diffusées en 2025 sur tous les vols Air France long-courriers

+ de 1 000 nouveaux habitants

se sont installés en Saône-et-Loire en 2024



Le Département participe tout au long de l'année à des salons afin de mettre en avant la qualité de vie saône-et-loirienne. L'objectif ? Inciter ceux qui rêvent de changer de vie à choisir la Saône-et-Loire !

LA SAÔNE-ET-LOIRE A LE SENS DE L'HOSPITALITÉ

Chaque année, au début de l'automne, le Département organise une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. L'objectif ? Nouer contact et en faire les premiers ambassadeurs de notre territoire ! C'est aussi l'occasion de leur présenter les services du Département qui les accompagneront au quotidien (sport, vie associative, sites culturels...), de leur faire découvrir les pépites gastronomiques et patrimoniales de la Saône-et-Loire (dégustation comprise !), et d'échanger avec eux sur leurs motivations d'installation. En 2024, cette soirée d'échanges et de rencontres s'est déroulée le 20 septembre à la Maison du Grand Site de Solutré, lieu emblématique du Département.

LA SAÔNE-ET-LOIRE PREND DE LA HAUTEUR

La Mission Tourisme a signé un partenariat avec Parachute Production pour la réalisation de deux reportages de 3 minutes destinés à promouvoir la filière œnotourisme dans les airs ! Les vidéos, tournées en mai 2024 dans l'ensemble des vignobles du département et chez de multiples acteurs de l'œnotourisme, véhiculent un message de vitalité et d'accessibilité. Elles valorisent notamment les activités originales que l'on peut pratiquer dans la Saône-et-Loire viticole, en particulier celles liées au cyclotourisme et aux mobilités douces. Les clips promotionnels seront diffusés en 2025 en français et en anglais à bord de la totalité de la flotte long-courrier d'Air France. De quoi offrir une belle visibilité à la Saône-et-Loire ! En effet, le maillage long-courrier d'Air France est l'un des plus denses au monde avec 83 pays desservis, plus de 185 destinations, 70 000 vols internationaux annuels et plus de 16 millions de passagers par an.

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ



UNE OFFRE QUI SE DÉVELOPPE

Le Département de Saône-et-Loire a refusé la fatalité du déclin de l'offre de soins de proximité en créant en 2017 le premier Centre départemental de santé (CDS) en France. Depuis, le CDS se déploie de manière soutenue. En 2024, de nouveaux lieux de consultation ont vu le jour ou se sont développés : ouverture de l'antenne de Saint-Bonnet-de-Joux, déménagement du Centre territorial de santé d'Autun, agrandissement des locaux du centre de Mâcon sur une nouvelle adresse pour offrir deux lieux de consultation en centre-ville. De nouveaux professionnels de santé ont également été recrutés : 13 médecins généralistes sont venus renforcer les effectifs des centres d'Autun, Montceau-les-Mines, Louhans, Mâcon et Digoïn, 1 endocrinologue a intégré le centre de Mâcon, 1 infirmier en pratique avancée et 1 assistante médicale ont rejoint les rangs de Louhans, 2 psychologues ceux de Mâcon et Chalon-sur-Saône et 2 orthoptistes ceux de Digoïn. De plus, l'année 2024, a permis de conforter de nombreux projets innovants, tels que la téléexpertise en dermatologie et en cardiologie.

LE CDS A AUSSI MAINTENU SON INTERVENTION AUPRÈS DE PATIENTS RELEVANT DE STRUCTURES DÉPARTEMENTALES :

évaluations médicales des personnes handicapées, consultations dans des structures médico-sociales et notamment dans les établissements pour personnes âgées et de la petite enfance, consultations en lien avec la protection maternelle et infantile...

LE CDS, TERRAIN DE STAGES

Au Centre départemental de santé de Saône-et-Loire, 12 médecins généralistes sont maîtres de stage universitaire (MSU). Les étudiants en médecine peuvent donc réaliser leur stage de fin d'étude en médecine générale au sein du CDS, qui est notamment référencé terrain de stages par les facultés de médecine de Dijon, notre faculté de référence, et de Lyon. Concrètement, les internes sont encadrés sur le terrain par un trinôme de MSU (un MSU du CDS et deux MSU libéraux). Ils passent une journée par semaine avec chacun des médecins durant les 6 mois de leur stage.

Évidemment, l'objectif de ce tutorat qui nécessite un réel investissement de la part des médecins, est de faire venir des jeunes médecins en Saône-et-Loire après leurs études !

À travers Hippocrate71, nouveau dispositif en faveur des étudiants, des collectivités et des professionnels de santé visant à favoriser le maintien et l'installation de (futurs) médecins sur notre territoire, le Département finance les déplacements des stagiaires en Saône-et-Loire.

33
LIEUX
DE CONSULTATIONS
DONT
7
CENTRES
DE SANTÉ

74
MÉDECINS
GÉNÉRALISTES
ET SPÉCIALISÉS
▸ endocrinologie,
gynécologie,
dermatologie,
pédiatrie,
rhumatologie,
pneumologie,
pédopsychiatrie...

31
AUTRES
PROFESSIONS
SOIGNANTES

20
MÉDECINS
RECRUTÉS
EN 2024

38 110
PATIENTS AYANT
DÉCLARÉ LE CDS
COMME MÉDECIN
TRAITANT

INSERTION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI

LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA ENCORE MIEUX ACCOMPAGNÉS VERS L'EMPLOI

Les actions menées ces deux dernières années pour renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, associées à un marché de l'emploi favorable, ont permis de faire baisser le nombre d'allocataires en Saône-et-Loire.

La mise en place de l'action « Rebondir - Surmonter - Accéder » vers l'emploi a notamment permis d'asseoir le recrutement de personnels dédiés, d'acquérir de nouveaux outils et de participer à différentes manifestations en lien avec l'emploi. L'action RSA s'inscrit désormais dans une logique de pérennisation et a été consolidée par la promulgation de la loi pour le plein emploi en décembre 2023.

C'est ainsi qu'en 2024, l'équipe RSA a renforcé ses actions en lien avec l'emploi direct et travaillé sur les freins périphériques empêchant le retour à l'emploi des allocataires du RSA. Elle a, entre autres, mis en place un accompagnement des allocataires du RSA rencontrant des troubles psychiques qui freinent leur insertion professionnelle ou encore développé des actions innovantes centrées sur la découverte des métiers. Pour aller encore plus loin, le Département est aujourd'hui prêt à intégrer l'expérimentation de l'accompagnement renoué des allocataires du RSA !

LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI POUR LE PLEIN EMPLOI

Après deux ans d'expérimentation du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) et de la mise en place d'une équipe de conseillers emploi dédiés à l'accompagnement de bénéficiaires du RSA, le Département a été retenu pour expérimenter l'accompagnement renoué des allocataires du RSA porté dans le cadre de l'application de la loi pour le plein emploi. Pour répondre à leurs problématiques, le Département a signé une convention avec l'Etat pour l'insertion et l'emploi afin de renforcer l'offre de services disponible en termes notamment de santé, de mobilité et de freins qui empêchent le retour à l'emploi.

Cet accompagnement renforcé prend en compte trois types de parcours pour s'adapter au mieux à la situation de la personne et l'amener à un retour à l'emploi pérenne. La loi prévoit également un rapprochement du champ de l'insertion avec le monde économique afin de permettre aux entreprises de combler leurs besoins en recrutement.

LA DIRECTION DE L'INSERTION PAR L'EMPLOI ET LE LOGEMENT (DIEL) EST DEVENUE LA DIRECTION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI (DIPE) EN 2024 ET A REJOINT LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE À L'ATTRACTIVITÉ.

L'objectif ? Faciliter la réponse apportée aux entreprises, favoriser l'intégration des publics en insertion et disposer d'une offre pertinente pour apporter des réponses aux préoccupations des publics accompagnés.

8 366

**BÉNÉFICIAIRES DU RSA
EN SAÔNE-ET-LOIRE
EN OCTOBRE 2024
(contre 11 097 en janvier 2021),
soit une baisse de 25 %**



ASSO71

ASSO71 PREND SON RYTHME DE CROISIÈRE

Asso71, le service du Département dédié aux associations saône-et-loiriennes, a vu le jour le 1^{er} septembre 2022. Son rôle : accueillir, écouter, informer, orienter et accompagner les associations. En 2024, Asso71 a connu une hausse de fréquentation de 30 % par rapport à 2023. Les agents du service ont accompagné plus de 700 associations différentes et ont traité près de 1 400 demandes. Celles-ci sont majoritairement liées à des questionnements relatifs aux financements, aux affaires juridiques et administratives, ainsi qu'aux statuts et modes de gouvernance.

EN MOYENNE, UNE DEMANDE est traitée par Asso71 en moins d'une semaine !

700 ASSOCIATIONS ACCOMPAGNÉES

30 FORUMS DES ASSOCIATIONS VISITÉS

2^e ÉDITION DES RENDEZ-VOUS DES TERRITOIRES

En mars 2024, Asso71 a organisé la seconde édition des « Rendez-vous associatifs des territoires ». 6 soirées d'information et d'échanges ont été mises en place dans tous les bassins de vie du département, autour des questions relatives aux finances et au bénévolat. Plus de 1 000 dirigeants associatifs y ont participé. Cela a été l'occasion de transmettre quelques bons réflexes en matière de finances associatives et de partager des astuces pour développer le bénévolat. Une belle opportunité également pour le service d'aller à la rencontre des associations et de leur proposer des accompagnements personnalisés.

MAIS AUSSI...

- › 2024 a été l'année de la mise en œuvre d'une nouvelle action pour Asso71 : la Tournée. Au mois de juin, 6 communes rurales, éloignées des centres urbains, ont ainsi accueilli le service « hors les murs » le temps d'une journée.
- › Asso71 a créé des fiches clés « bénévolat », donnant aux associations des clés pour trouver, garder et valoriser leurs bénévoles, ainsi que des fiches pour les aider à organiser des manifestations écoresponsables. Autant de ressources mises à la disposition des dirigeants associatifs, des bénévoles et des élus locaux.

Rejoignez le peloton !



Comme Bernard THÉVENET et Manon

Devenez bénévole

Prends-toi au jeu !



Comme Luna LACHARME et Dorian

Devenez bénévole

EN 2024, ASSO71 A LANCÉ UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION pour inciter les habitants de Saône-et-Loire à s'engager comme bénévoles au sein des associations, acteurs essentiels de l'animation des territoires.



SPORT

2024, ANNÉE OLYMPIQUE

2024 n'a pas été une année sportive tout à fait comme les autres en raison de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques en France ! Le Département a notamment permis à des Saône-et-Loiriens de vivre l'extraordinaire expérience des JO de Paris 2024 : 355 bénévoles du mouvement sportif et associatif, élus du Conseil départemental des jeunes (CDJ), enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance du Département ont été invités à assister à un match de football de l'équipe de France

féminine, à une épreuve de para judo ou encore à un match de basket-fauteuil... Tout au long de l'année, le Département a aussi initié ou pris part à des actions permettant de découvrir les valeurs de l'olympisme : défi « MémoRun71 » dans les collèges pendant la Semaine olympique et paralympique (2 au 6 avril), fin de la tournée Festi'Sport dans les villes labellisées « Terre de Jeux 2024 » (26 juillet à Mâcon), gain de dossards pour le Marathon pour Tous de Paris 2024...

CHACQUE ANNÉE, LA MISSION SPORT PORTE ÉGALEMENT DEUX ÉVÉNEMENTS DÉSORMAIS INCONTOURNABLES :

- les Trophées du sport qui ont récompensé le 18 octobre les sportifs, dirigeants et bénévoles de l'année ;
- la Verticale rose qui a battu un record en 2024 pour sa 4^e édition avec 933 participants gravissant les 280 marches de la Tour des Archives départementales dans le cadre d'Octobre Rose.

AVEC 7 DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA PRATIQUE SPORTIVE, CE SONT

+ DE 2,5 M€
QUE LA COLLECTIVITÉ CONSACRE AU SPORT CHAQUE ANNÉE



LE TOUR DE FRANCE A FAIT RAYONNER LA SAÛNE-ET-LOIRE

En 2024, l'un des grands temps forts sportifs a bien sûr été le passage du Tour de France en terres saône-et-loiriennes ! Mâcon a accueilli le départ de la 6^e étape le 4 juillet, puis le peloton a traversé de nombreux villages du département, comme Buxy, Saint-Désert, Mellecey,

Mercurey ou Rully en côte chalonaise, pour rejoindre l'arrivée à Dijon. L'occasion pour le Département d'imaginer plusieurs événements en lien avec cette grande fête populaire qu'est le Tour de France : dictée du Tour dans les établissements scolaires, animations à J-71 avant le Tour sur l'esplanade Lamartine à Mâcon, Fête du vélo sur la voie verte à Mâcon, La Roche-Vineuse, Saint-Gengoux-le-National et Givry, Village71 à Chagny pour attendre les coureurs le jour J dans une ambiance festive...

53
COMITÉS DÉPARTEMENTAUX SOUTENUS

59
CLUBS ÉVOLUANT DANS UN CHAMPIONNAT NATIONAL SOUTENUS

50
SPORTIFS AIDÉS

52
MANIFESTATIONS SPORTIVES ACCOMPAGNÉES

LE DÉPARTEMENT A SOUTENU LE PROJET DE 121 COMMUNES, dont celui de la colonne de la Libération, qui a suivi la route de l'armée du général de Lattre de Tassigny de Mâcon à Autun, du 4 au 10 septembre, avec 80 véhicules et personnes en costumes d'époque.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET PATRIMOINE

LE 80^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION, TEMPS FORT DE L'ANNÉE

Les Archives départementales, qui conservent le patrimoine écrit du territoire, ont largement participé à la commémoration du 80^e anniversaire de la Libération. Pour mettre des ressources à la disposition des chercheurs, des porteurs de projets et du grand public, une partie des archives administratives de la Seconde guerre mondiale a été inventoriée de manière précise (46 mètres de linéaires traités) puis numérisée (77 246 fichiers, accessibles depuis la salle de consultation des Archives). Le service a prêté des documents, des images et du matériel aux administrations, aux communes et aux associations organisatrices de manifestations dans le cadre de cette commémoration.

Par ailleurs, deux expositions ont été présentées aux Archives : *Unis pour la Victoire* (du 29 août au 22 septembre), dans la salle d'exposition aménagée en 2023, et *Les Compagnons de la Libération* (du 29 août au 26 septembre), sur le parvis des Archives. Lors des Journées européennes du patrimoine, elles ont notamment été vues par près de 600 visiteurs ! Enfin, 239 élèves saône-et-loiriens ont participé à des ateliers sur la Seconde guerre mondiale organisés dans leur établissement ou aux Archives.

LECTURE PUBLIQUE ET ACTION CULTURELLE



FIN DE L'EXPÉRIMENTATION SUR L'INCLUSION « TOUS EN JEU »

Le projet *Tous en jeu*, porté par le Département de Saône-et-Loire, en partenariat avec l'Espace des arts - Scène nationale Chalon-sur-Saône, la compagnie de danse *Le Grand Jeté !*, le conservatoire du Grand Chalon, le conservatoire Edgar Varèse de Mâcon et l'école de musique de Sancé, repose sur la volonté de créer une passerelle entre des jeunes en situation de handicap et leur environnement social, par la mise en place d'ateliers artistiques mixtes (élèves en situation de handicap et élèves valides). Il s'inscrit dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques et de l'expérimentation *Territoire 100 % inclusif*.

Le projet, mené depuis 2020, s'est conclu en 2024 avec la création de la mallette pédagogique *Tous en jeu*, destinée à accompagner la pratique artistique adaptée.

Le 18 juin 2024, une restitution du projet a également été proposée à l'Espace des arts devant 150 personnes : des élèves en Classe à horaires aménagés en danse contemporaine du conservatoire du Grand Chalon ont partagé la scène avec des jeunes de l'IME de Tournus. Un beau moment d'échange à travers la pratique artistique autour de l'acceptation de la différence !

L'ÉVÉNEMENT SCÈNES EN CAMPAGNE (EX-CAMPAGNE EN SCÈNES) A PRIS DE L'ALTITUDE EN 2024 !

Après les fours et les forges en 2023, il a investi les tours et les donjons... 1 600 spectateurs ont participé aux 10 spectacles proposés dans 10 communes rurales entre le 5 juin et le 2 juillet.

TOURISME

CYCLOROUTE71 ET SON ROADBOOK : DÉCOUVRIR LA SAÔNE-ET-LOIRE À VÉLO



Pour répondre aux différentes aspirations des voyageurs à vélo, la Mission Tourisme a créé la CycloRoute71 qui s'appuie sur le réseau existant des véloroutes, voies vertes et petites routes à faible trafic. C'est aujourd'hui l'une des plus grandes boucles intradépartementales de France (680 km en 12 étapes). Elle propose le tour de la Saône-et-Loire à vélo en desservant un maximum de sites touristiques et en mobilisant les hébergeurs et les prestataires de cycles. Par ailleurs, une trace GPX et un carnet de voyage sont disponibles pour préparer son voyage. En selle !

LA SAÔNE-ET-LOIRE S'AFFICHE DANS LE MÉTRO

En 2024, le Département a lancé une nouvelle campagne touristique s'appuyant sur le slogan « La Saône-et-Loire, vous l'aimez déjà sans le savoir ». Elle s'appuie sur ce constat : le département de la Saône-et-Loire n'a pas la notoriété qu'il mérite alors que beaucoup de Français ont une très belle image de ses appellations gastronomiques et viticoles, de ses châteaux et autres richesses patrimoniales. La campagne valorisant les atouts de la Saône-et-Loire s'est notamment affichée dans le métro parisien et lyonnais !

MAIS AUSSI...

2024 a également été l'année du déploiement de la nouvelle version de l'application Route71, guide incontournable à l'usage des habitants comme des visiteurs ! Elle met en lumière l'offre touristique locale à travers plusieurs thématiques et décline des circuits ajustables selon les préférences de chacun.

Grâce à des contenus enrichis, elle invite à la curiosité et à la découverte de toutes les richesses de Saône-et-Loire, en voiture, à moto, à pied, à vélo, à cheval ou en bateau !



SITES CULTURELS

ATTRACTIVITÉ



▸ Musée de préhistoire
8 141
ENTRÉES
EN JUILLET-AOÛT

▸ Roche de Solutré
29 807
PASSAGES
EN JUILLET-AOÛT

GRAND SITE DE FRANCE SOLUTRÉ POUILLY VERGISSON

De Toumaï à Sapiens... La longue marche de l'humanité

Depuis le 13 avril 2024, le Musée de préhistoire invite à un voyage dans le temps grâce l'exposition *De Toumaï à Sapiens... la longue marche de l'humanité*. Conçue par les éditions Synops et complétée par les collections et moulages du musée, elle présente toutes les grandes étapes de l'évolution humaine ! Visible jusqu'au 16 mars 2025, elle a déjà été vue par plus de 21 000 visiteurs.



MUSÉE DU COMPAGNONNAGE ROMANÈCHE-THORINS

- Expositions temporaires : *Géométrie par le jeu*, *Les inventions de Fabien Vienne*, *Champions ! Sportifs de légende en Saône-et-Loire*
- Premier Prix Guillon
- Nuit des musées, Journées du patrimoine
- Ateliers A-Musée-vous tout au long de l'année

3 049
VISITEURS



CHÂTEAU DE PIERRE-DE-BRESSE

- Exposition *La Bresse, 1940-1944* dans le cadre des 80 ans de la Libération
- Guinguette au château
- Fête de la biodiversité
- 20 projets d'Éducation artistique et culturelle (EAC) menés avec les établissements scolaires
- 6 chèvres nées dans le parc du château

10 000
PARTICIPANTS
À LA PROGRAMMATION CULTURELLE

9 000
ENFANTS ET JEUNES
AYANT PARTICIPÉ AUX ACTIONS ÉDUCATIVES



LAB 71

DOMPIERRE-LES-ORMES

Une nouvelle offre pour les 0-4 ans

Créé à l'occasion de l'exposition *Sport à la loupe !*, l'espace de motricité dédié aux 0-4 ans va s'installer dans la durée, après avoir reçu un très bon accueil des parents (et des bébés !) en 2024. Il est le résultat d'un travail partenarial avec les professionnelles de la PMI (Mâcon et Chalons), qui ont œuvré avec l'équipe du Lab71 (animateurs et régisseur technique) pour créer un espace d'apprentissage adapté et sécurisé pour les bébés. Une illustratrice du territoire a également été sollicitée pour concevoir les panneaux.



4 554

VISITEURS GRAND PUBLIC
À L'EXPOSITION
SPORT À LA LOUPE !

4 043

ENFANTS ACCUEILLIS
(scolaires et périscolaires)

9 521

VISITEURS AYANT
FRÉQUENTÉ LE SITE

22 500
VISITEURS

GROTTES D'AZÉ

Une année riche et effervescente

En 2024, une nouvelle muséographie a été créée pour mettre en lumière les objets trouvés sur le site et raconter leur histoire. Des travaux de valorisation du site ont aussi été menés, avec la mise en place d'un nouvel éclairage et des aménagements de sécurité. Les temps forts de 2024 : la visite de la rivière souterraine lors de la Journée internationale des cavités souterraines, les Journées européennes de l'archéologie, les jeux gallo-romains cet été, en écho aux JO. Les autres succès de l'année : les ateliers Magie et sorcellerie durant les vacances scolaires, le concert avec l'Orchestre symphonique de Mâcon, les visites oeno-géologiques. Par ailleurs, 2024 a été marquée par la sortie du film *Trois amies*, dont une séquence a été tournée dans les grottes !



CENTRE EDEN CUISEY

- Travaux de rénovation de la mare pédagogique et du planétarium
- Week-end portes ouvertes, Nuit des musées, Nuit des étoiles, Fête de la sorcière, Journées du patrimoine, Foire nature
- Exposition temporaire 2024 *Plantes et légendes* associant artistes locaux et enfants des écoles de Cuisery (primaires et collèges)
- Olympiades javelot et tir à l'arc dans le cadre des JO

3 300

PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS

+ DE 8 000

VISITEURS À L'ESPACE MUSÉOGRAPHIQUE
D'AVRIL À SEPTEMBRE

5 000

JOURNÉES-ENFANTS



Fonct support

ditions

Le Département veille quotidiennement à ce que ses agents puissent s'appuyer sur des ressources – matérielles, humaines, financières, juridiques et bâtementaires – leur permettant de travailler dans de bonnes conditions. Les services de la collectivité peuvent également compter sur l'appui de la Direction de la communication pour répondre à leurs besoins de communication interne et de mise en valeur des actions menées dans le cadre de leur politique publique.

74 millions
d'euros

ont été consacrés
au fonctionnement interne
de la collectivité en 2024

FONCTIONS SUPPORT

RESSOURCES



RESSOURCES HUMAINES

Un nouveau contrat de protection sociale complémentaire des agents en matière de prévoyance.

66 apprentis recrutés: un niveau inédit dans la collectivité qui témoigne de l'effort du Département en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. Le Département a ouvert 70 postes d'apprentis en 2024. Parmi eux, 66 postes ont été pourvus, en hausse par rapport à 2023.

L'accueil des nouveaux agents repensé

Dans le cadre de la modernisation de son processus de recrutement, le Département a repensé l'accueil et l'intégration de ses nouveaux agents.

2 campagnes de prévention internes ont été diffusées en 2024 pour :

- › lutter contre les addictions à l'alcool, aux drogues, médicaments et écrans ;
- › lutter contre le harcèlement sexuel, prévenir les comportements inappropriés et assurer un cadre de travail respectueux pour chacun.

SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU DIGITAL

Cybersécurité

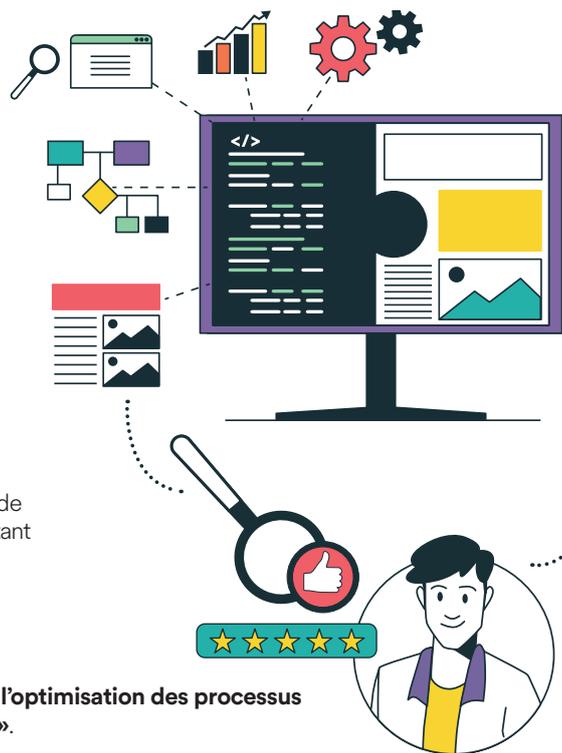
- › Renforcement de la sécurité informatique du Département et des collèges.
- › Campagne de sensibilisation au hameçonnage frauduleux, avec mise en place d'un module de formation obligatoire sur la cybersécurité.

Modernisation

- › L'infrastructure du Département, en 2024, s'est préparée à gérer de manière sécurisée les objets connectés (gestion technique des bâtiments, bornes électriques, vidéoprotection...).
- › Les sites départementaux sont désormais presque tous fibrés favorisant les bonnes conditions de travail des agents.

Data

- › Recensement des besoins des services en matière de data, pour mise en place d'indicateurs qualifiés permettant un pilotage de l'activité par la donnée.



MISSION CONSEIL INTERNE

› **Pilotage des travaux relatif à la sécurisation et à l'optimisation des processus « Recrutement » et « Achat commande publique ».**

› **Pilotage du travail**, co-construit en 2024 avec tous les encadrants de la collectivité, de définition des missions du manager au Département, de construction du parcours de formation Managers, et de construction des outils afférents.

› Lancement d'une étude interne sur l'adéquation de notre **fonction SI (système d'information)** aux enjeux actuels et aux évolutions technologiques à venir.

› Conformément aux objectifs globaux 2024 de la collectivité :

- formalisation du mode projet du Département et préparation du déploiement de la formation des managers et chefs de projets en la matière ;
- formalisation d'une méthode d'élaboration du Plan de continuité d'activité de la collectivité, avec organisation d'un exercice PCA/Cyberattaque pour les 190 encadrants de la collectivité.

› **Préparation du Tiers-lieu d'innovation** qui sera déployé en 2025.

100 %
DES COLLÈGES FIBRÉS
DEPUIS 2024
AFIN D'AMÉLIORER
LES CONDITIONS
D'ÉTUDE
DES COLLÉGIENS
DE SAÔNE-ET-LOIRE

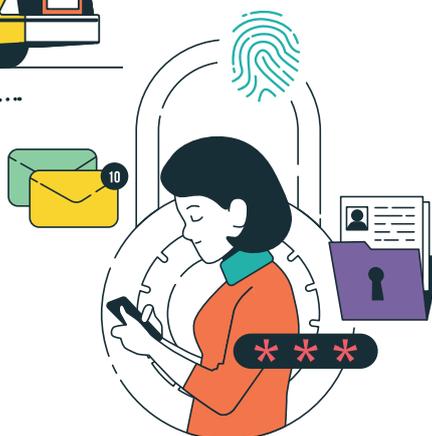
PATRIMOINE ET MOYENS GÉNÉRAUX

› Pour faire face à la carence d'entretien des casernes de gendarmerie, le Département s'est engagé à prendre en charge la (re)construction de 12 casernes afin de densifier le maillage de la gendarmerie en Saône-et-Loire pour plus de proximité, de sécurité et d'attractivité. Le projet de Bourbon-Lancy a été lancé en 2024.

› **Schéma directeur du patrimoine départemental (en cours)**. Il permettra une vision dynamique de l'état des 550 000 m² de bâtiments départementaux afin de proposer les investissements nécessaires à leur bonne maintenance et de permettre une gestion active de ce patrimoine.

› **Livraison de travaux d'ampleur** : Maison locale de l'autonomie de Paray-le-Monial, centre d'exploitation de Fleurville, restructuration des collèges de Saint-Gengoux-le-National et Cluny, demi-pension du collège Schuman à Mâcon, couverture du bâtiment Loire de l'espace Duhesme.

› **Début de travaux d'ampleur** : Maison des solidarités de Mâcon (Épinoches)



SERVICE ASSEMBLÉE

4
ASSEMBLÉES
DÉPARTEMENTALES
ORGANISÉES

8
COMMISSIONS
PERMANENTES
ORGANISÉES

AFFAIRES JURIDIQUES

› La DAJ s'est réorganisée pour accueillir en son sein les services Assemblées et documentation, afin de mettre en place des synergies et mutualisations sur les sujets juridiques.

› Elle a lancé la structuration de la fonction achat en élaborant le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), feuille de route du Département pour orienter son achat afin d'atteindre les objectifs fixés en matière d'insertion sociale et professionnelle, d'environnement, et de facilitation de l'accès des TPE et PME à la commande publique départementale (130 M€ / an en moyenne).

PROTECTION DES DONNÉES

216
TRAITEMENTS DE DONNÉES
PERSONNELLES INSCRITS
DANS LE REGISTRE
DE LA COLLECTIVITÉ

SERVICE DOCUMENTATION

18 000
PAGES VISITÉES
SUR INFODOC

JURIDIQUE - MARCHÉS

77
AVIS D'APPEL PUBLIC
À LA CONCURRENCE

+ DE **150**
MARCHÉS NOTIFIÉS

70
CONTENTIEUX GÉRÉS
DES ÉTUDES MENÉES
DANS TOUS LES CHAMPS
DE L'ACTION
DÉPARTEMENTALE

COMMUNICATION

Lancement en juin du nouveau site internet du Département : saoneetloire.fr

Plus simple, moins lourd, plus ergonomique et plus responsable, le nouveau site a été pensé comme un outil inclusif et accessible. Il répond mieux aux nouvelles attentes des usagers et aux engagements de la collectivité en faveur des transitions environnementales.

RAPPORTS VOTÉS EN ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

28.03.2024

COMMISSION FINANCES

Direction des affaires juridiques

- › Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).
- › Marchés, accords-cadres et avenants passés par le Département - Information.
- › Indemnités de sinistre - Information.
- › Représentation en justice - Information.
- › Vœu relatif au modèle de protection civile.

Direction des ressources humaines et des relations sociales

- › Personnel départemental - Transformation, création et suppression de postes permanents. Création de postes temporaires.

COMMISSION SOLIDARITÉS, SANTÉ, CITOYENNETÉ, SERVICES PUBLICS

Centre départemental de santé

- › Centre départemental de santé - Suivi des observations émises par la chambre régionale des comptes dans son rapport sur l'enquête «soins de premier recours.»

Direction générale adjointe à l'Attractivité

- › Avance exceptionnelle au Centre hospitalier William Morey de Chalon-sur-Saône - Achat d'un robot chirurgical.

Direction Générale adjointe aux solidarités

- › Pacte national des solidarités - Contrat local des solidarités 2024-2027 entre l'État et le Département.

Direction de l'appui à l'action sociale

- › Subventions d'investissement aux établissements et services sociaux et médico-sociaux - Modification du règlement d'intervention et du règlement départemental d'aide sociale (RDAS).

Direction de l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées

- › Maison locale de l'autonomie de Chalon-sur-Saône - convention de partenariat entre le Département, la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et la communauté d'agglomération du Grand Chalon.
- › Accueil de jour des personnes en situation de handicap - Expérimentation de prise en charge de l'accueil familial en journée.
- › Appel à projets visant à promouvoir l'accès aux offres culturelles inclusives - Pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.
- › Fonds départemental de compensation du handicap (FDCH) - Convention relative au financement et aux modalités d'organisation de fonctionnement.
- › Habitat inclusif - Programmation de l'aide à la vie partagée 2024-2031 et lancement d'un appel à projets.
- › Mise en œuvre du plan d'actions en faveur du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie - Financement des actions pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) pour 2025.
- › Organisation d'un événement de valorisation des démarches inclusives en Saône-et-Loire en novembre 2024 - Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) et demande de financements.
- › Promotion de l'accès à la pratique d'activités sportives adaptées pour les personnes en situation de handicap - attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association départementale des foyers d'accueil pour adultes handicapés (ADFAAH).
- › Appel à projets en faveur des proches aidants - Règlement d'intervention pour l'attribution de subventions.

Direction de l'enfance et des familles

- › Prévention spécialisée - Convention pluriannuelle d'objectifs pour la prévention spécialisée en Saône-et-Loire de 2024 à 2026.

Direction de l'insertion et du logement social

- › Aides habitat durable - Évolution du règlement d'intervention.
- › Contractualisation entre l'État et le Département pour l'insertion et l'emploi - Mise en œuvre opérationnelle dans le cadre de la réforme France Travail.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE

Direction générale adjointe à l'aménagement

- › Adhésion du Département de Saône-et-Loire à la SPL Mâconnais Val de Saône Bourgogne du Sud (SPL71).

Mission politique agricole

- › Plan environnement de Saône-et-Loire 2020-2030 : agriculture et changement climatique - Règlement d'intervention pour l'adaptation au changement climatique de la profession viticole par la replantation de ceps et la récupération des eaux de pluie.
- › Politique agricole - Aides complémentaires 2024 pour Biobourgogne, la Société d'Agriculture Charolles, et la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire.

Direction de l'accompagnement des territoires

- › Partenariat avec le conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne - Adoption d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 et de la convention annuelle 2024.
- › Appel à projets - Attribution de subventions pour les projets territoriaux structurants 2024.

Direction des routes et des infrastructures

- › Déclassement du domaine public routier et cessions de parcelles de terrain.

Direction des affaires juridiques

- › Vœu relatif au maintien du lycée forestier de Vélet.

COMMISSION ATTRACTIVITÉ, SPORT, CULTURE, TOURISME, ASSOCIATIONS, JEUNESSE, COLLÈGES

Direction générale adjointe à l'attractivité

- › Match de gala caritatif de l'UNICEF à Gueugnon - attribution d'une subvention exceptionnelle.

Direction des collèges

- › Appel à projets en faveur des collégiens - Modification du règlement.

Direction des archives et du patrimoine culturel

- › Commémoration du 80^e anniversaire de la Libération de la Saône-et-Loire - 1^{re} programmation 2024.

Direction de la lecture publique et de l'action culturelle

- › Spectacle vivant et diffusion culturelle - Aide aux projets 2024.
- › Fonds de soutien aux manifestations culturelles d'intérêt départemental - 1^{re} attribution de subventions 2024.
- › Petits lieux de diffusion en milieu rural - 1^{re} attribution de subventions 2024.
- › Structures culturelles - Conventions triennales avec les acteurs culturels du territoire : renouvellement, création et avenant.

26.06.2024**COMMISSION FINANCES****Direction des finances**

- › Comptes de gestion 2023 du comptable public.
- › Comptes administratifs 2023.
- › Affectations des résultats 2023.
- › Budget départemental 2024 – Décision modificative n°1.
- › Admission en non-valeur et remises gracieuses 1^{re} série – Année 2024 : Admission en non-valeur et remises gracieuses du budget principal, des budgets annexes. approbation des demandes de remises gracieuses adressées au Département.
- › Autorisations de programmes et d'engagements – Créations, révisions, clôtures et informations.
- › Conclusions définitives de la chambre régionale des comptes de Bourgogne Franche-Comté sur la gestion du Département de Saône-et-Loire concernant les exercices 2016 et suivants – communication des actions entreprises à la suite des recommandations émises par la CRC Bourgogne Franche-Comté dans son rapport d'observations définitives.

Direction des affaires juridiques

- › Indemnités de sinistre – Information.
 - › Marchés, accords-cadres et avenants passés par le Département – Information.
 - › Représentation en justice – Information.
- Direction des ressources humaines et des relations sociales
- › Personnel départemental – Transformations, créations, suppressions de postes permanents, créations de postes temporaires.
- Direction du patrimoine et des moyens généraux
- › Acquisition de la parcelle AT168 à Bourbon-Lancy dans le cadre de la construction de la future gendarmerie.

COMMISSION SOLIDARITÉS, SANTÉ, CITOYENNETÉ, SERVICES PUBLICS**Direction générale adjointe à l'attractivité**

- › Dispositif Installeunmédecin – Évolution du dispositif. Centre départemental de santé
- › Centre départemental de santé – Création d'une antenne à Saint-Bonnet-de-Joux.

Direction de l'appui à l'action sociale

- › Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi – Rapport d'exécution 2023.
- Direction de l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées
- › Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de Saône-et-Loire (CFPPA) – Rapport d'information.
 - › Soutien aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – Création et financement exceptionnel d'un poste de contrôleur de gestion pour le Groupement de coopération médico-sociale (GCMS) des EHPAD du Sud Bourgogne.
 - › Association Autisme71 – GEPAP – Convention de partenariat avec l'association Autisme71 – GEPAP dans le cadre d'une manifestation autour de l'autisme.

Direction de l'insertion et du logement social

- › Coop Habitat Bourgogne – Convention de partenariat et d'objectifs entre le Département de Saône-et-Loire et coop habitat Bourgogne pour soutenir son activité. Convention de prêt haut de bilan.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE**Mission politique agricole**

- › Centre de sélection de Bechanne – Subvention d'investissement pour des travaux de modernisation et de commercialisation.

Direction des routes et des infrastructures

- › Pont de Fleurville sur la route départementale n° 933A – Convention financière entre le Département de Saône-et-Loire et le Département de l'Ain.

- › Travaux sur les routes départementales – Convention de participation financière pour l'aménagement de la RD 475 – Commune de Simandre.

Direction de l'accompagnement des territoires

- › Convention interdépartementale avec la Nièvre.

COMMISSION ATTRACTIVITÉ, SPORT, CULTURE, TOURISME, ASSOCIATIONS, JEUNESSE, COLLÈGES**Direction générale adjointe à l'attractivité**

- › Aéroports – Convention cadre de partenariat période 2024-2027 pour l'aéroport Dôle-Jura et travaux d'investissement 2024 pour l'aérodrome de Saint-Yan.
- Direction des archives et du patrimoine culturel**
- › Attribution de subventions pour la restauration du patrimoine culturel – Aides à des associations concourant à la restauration du patrimoine.
 - › Commémoration du 80^e anniversaire de la Libération de la Saône-et-Loire – 2024, 2^e programmation.
 - › Labellisation UNESCO « Charolais-Brionnais, Bocage de l'élevage bovin » – Attribution de subvention et convention 2024-2026.

Direction des sites culturels

- › Grand site de France Solutré Pouilly Vergisson – Programme d'actions 2020-2026 : point sur les dossiers en cours.

Direction des affaires juridiques

- › Vœu relatif au maintien du contrôle d'approche à l'aéroport de Saint-Yan – Vœu présenté par les groupes «Union pour l'avenir de la Saône-et-Loire (UASL)» et «Saône-et-Loire Unie (SLU)».

20.09.2024**COMMISSION FINANCES****Direction des finances**

- › Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle – Répartition 2024.

Direction des affaires juridiques

- › Indemnités de sinistre – Information.
- › Marchés, accords-cadres et avenants passés par le Département – Information.
- › Représentation en justice – Information.

Direction des ressources humaines et des relations sociales

- › Personnel départemental – transformation, création, suppression de postes permanents et création de postes temporaires.

COMMISSION SOLIDARITÉS, SANTÉ, CITOYENNETÉ, SERVICES PUBLICS**Centre départemental de santé**

- › Intervention d'un infirmier en pratique avancée au sein du centre de santé territorial de Montceau-les-Mines – Convention d'intervention entre le Centre départemental de santé et l'établissement public de santé mentale de Sevrey.
- › Centre départemental de santé – Déménagement du CST d'Autun, convention de mise à disposition de locaux.

Direction de l'appui à l'action sociale

- › Accompagnement d'EHPAD en difficultés financières – attribution de subventions exceptionnelles.
- Direction de l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées
- › Partenariat avec la mutualité sociale agricole (MSA) et la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) – convention cadre.
 - › Aide sociale – Mise à jour du règlement départemental de l'aide sociale (RDAS) – Volet Autonomie.

Direction de l'enfance et des familles

› Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance de Saône-et-Loire (ADEPAPE71) – Subvention 2024.

Direction de l'insertion et du logement social

› Protocole d'accord partenariat Département de Saône-et-Loire / Région Bourgogne-Franche-Comté – Volet insertion – formation.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE**Mission politique agricole**

› Ferme de Jalogny – Attribution d'une subvention pour le projet de modernisation d'un bâtiment d'exploitation.
› Politique agricole – Aides complémentaires 2024.

Direction de l'accompagnement des territoires

› Intempéries dans le Département de l'Isère – Attribution d'une aide exceptionnelle au fonds de soutien pour la Vallée du Vénéon.

Direction des routes et des infrastructures

› Adoption d'un protocole transactionnel entre le Département de Saône-et-Loire et la Communauté Urbaine Creusot-Montceau – RD 102 et 980 – Lac de la Sorme.
› Schéma directeur des voies vertes départementales – Phase 1 programmation 2022-2028 – État d'avancement.

Mission très haut débit

› Aménagement numérique – Rapport d'information sur le déploiement du réseau départemental de fibre optique.

COMMISSION ATTRACTIVITÉ, SPORT, CULTURE, TOURISME, ASSOCIATIONS, JEUNESSE, COLLÈGES**Direction des collèges**

› Tarification de la restauration scolaire – Détermination de la tarification et des subventions de restauration aux collèges.

Direction générale adjointe à l'attractivité

› Sport pour tous – Mise à disposition d'un bateau de course au Club Nautique Creusotin.
› Sport pour tous – Modification des règlements d'intervention.

Direction de la lecture publique et de l'action culturelle

› Schéma départemental des enseignements artistiques – Présentation des projets chorégraphiques 2024-2025.

COMMISSION SOLIDARITÉS, SANTÉ, CITOYENNETÉ, SERVICES PUBLICS**Direction des affaires juridiques**

› Dispositif d'extension de la prime dite « Ségur » – Motion déposée par les groupes « union pour l'avenir de la Saône-et-Loire » et « Saône-et-Loire unie ».

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE**Direction des affaires juridiques**

› « Que les promesses pour préserver l'attractivité de nos territoires soient tenues ! » – Vœu déposé par le groupe « Gauche71 ».

22.11.2024**COMMISSION FINANCES****Direction des finances**

› Budget départemental 2024 – Décision Modificative n°2.
› Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025.

› Autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE) – Créations et révisions.
› Admission en non-valeur, créances irrécouvrables et remises gracieuses.

Direction des ressources humaines et des relations sociales

› Rapport social unique 2023 – Présentation du rapport social unique pour l'année 2023 avec indication des moyens budgétaires et en personnel dont dispose le Département.
› Égalité femmes-hommes – Actions menées en faveur du personnel départemental et des usagers dans le cadre des politiques publiques départementales.

Direction des affaires juridiques

› Indemnités de sinistre – Information.
› Marchés, accords-cadres et avenants passés par le Département – Information.
› Représentation en justice – Information.
› Désignations des représentants du Conseil départemental au sein de divers organismes extérieurs – demeures access.

Direction du patrimoine et des moyens généraux

› Engagement à construire les gendarmeries de Toulon-sur-Arroux et de Verdun/Ciel.

COMMISSION SOLIDARITÉS, SANTÉ, CITOYENNETÉ, SERVICES PUBLICS**Direction générale adjointe à l'attractivité**

› Hippocrate71 – Maintien et installation des professionnels de santé en Saône-et-Loire.

Direction appui et ressources transversales aux solidarités

› Établissements et services personnes âgées – personnes handicapées – enfance – suivi accueil familial – Rapport d'orientations budgétaires pour la tarification 2025.

Direction de l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées

› Accompagnement des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) – Soutien exceptionnel au titre du forfait global dépendance.

Direction de l'enfance et des familles

› Contractualisation prévention protection de l'enfance – Contrat 2024.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE**Direction générale adjointe à l'aménagement**

› Approbation rapports d'activités – SEM Val de Bourgogne, SEM patrimoniale sud bourgogne et SPL sud bourgogne aménagement.

Mission politique agricole

› Salon international de l'agriculture – Bilan 2024 et édition 2025.

Direction de l'accompagnement des territoires

› Appel à projets territoires – Règlement 2025.
› Sapeurs-pompiers volontaires – aide au permis de conduire – adoption de la convention de partenariat avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS71) et l'union départementale des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire (UDSP71).
› Aménagement du territoire – Attribution d'une aide exceptionnelle à la commune de Sanvignes-les-Mines.

Direction des routes et des infrastructures

› Plan de prévention du bruit dans l'environnement 4^e échéance 2024-2029 – mesures prises par le Département pour lutter contre le bruit généré par le trafic des véhicules sur les routes départementales empruntées par plus de 3 millions de véhicules par an.

Direction des affaires juridiques

- › Vœu relatif au traité du Mercosur – Vœu présenté par le groupe union pour l'avenir de la Saône-et-Loire et le groupe Saône-et-Loire unie.
- › Vœu pour le maintien, la modernisation et l'amélioration de la ligne SNCF Paray-Lyon – vœu présenté par le groupe union pour l'avenir de la Saône-et-Loire et le groupe Saône-et-Loire unie.

COMMISSION ATTRACTIVITÉ, SPORT, CULTURE, TOURISME, ASSOCIATIONS, JEUNESSE, COLLÈGES**Direction de la lecture publique et de l'action culturelle**

- › Lecture publique : dispositif Tadam ! dans les médiathèques – ouverture du dispositif à de nouveaux bénéficiaires et présentation du catalogue Tadam ! 2025-2026.

Direction générale adjointe à l'attractivité

- › Convention de partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Or – Saône-et-Loire métropole de Bourgogne – année 2024 – avenant n°1.

Le rapport d'activité 2024 est édité par le Département de Saône-et-Loire en février 2025

Rédaction, coordination et conception graphique :

Direction de la communication

Impression :

Service des éditions départementales

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1 art 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. La Loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.

©CD71 - G.Bouvier - DSL71 - Mairie de Bourbon-Lancy - A.Litaudon - E.Gatheron - Adobe Stock



DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Rue de Lingendes

CS 70126

71026

Mâcon cedex 9

saoneetloire.fr

